



LA
REVUE CANADIENNE
1901
SECOND VOLUME

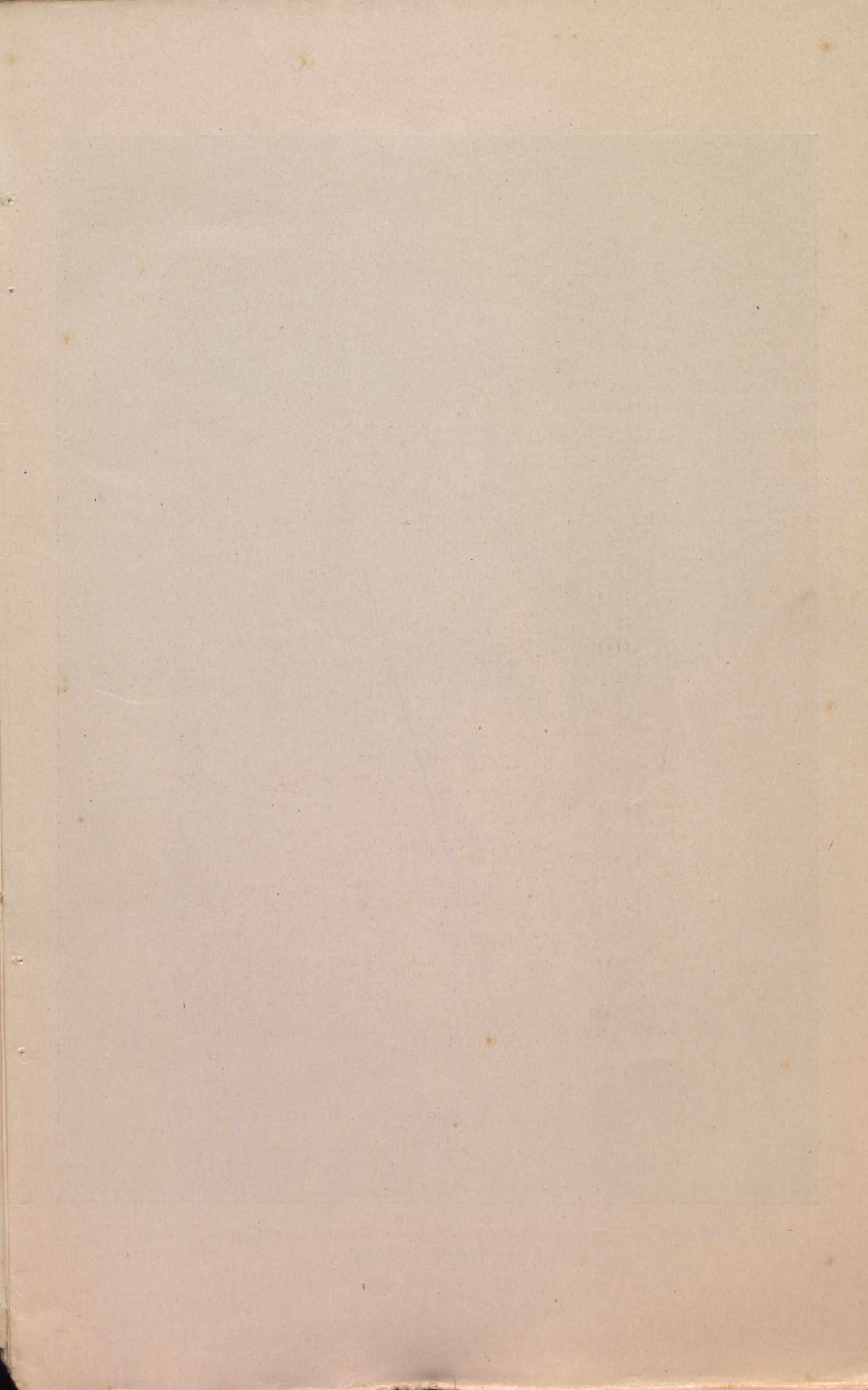
Tome XL de la collection.



J. Schumacher



UN PRÉSENT DU CIEL.— Gravure tirée du splendide ouvrage de l'honorable juge Routhier : *Québec et Lévis à l'aurore du XXe siècle.*





SAINT JEAN-BAPTISTE.—Reproduction du tableau de MURILLO, conservé à la *National Gallery*, à Londres, en Angleterre.

LA

REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

SOUS LA DIRECTION DE

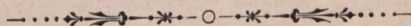
M. ALPHONSE LECLAIRE.

37^e ANNÉE

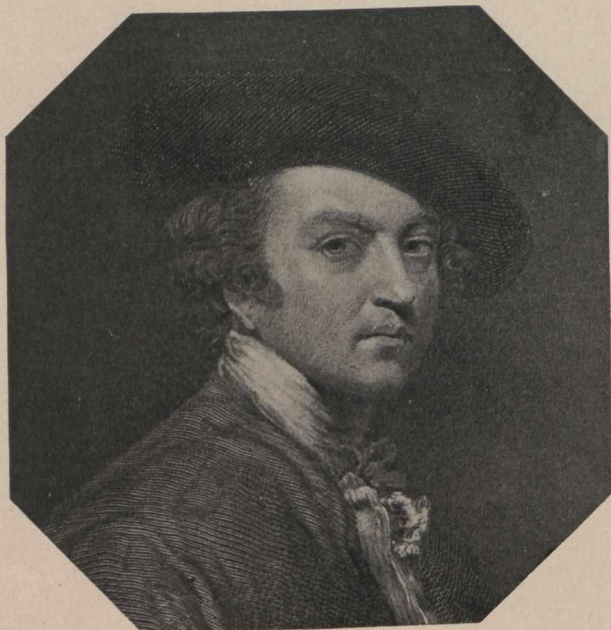
1901

SECOND VOLUME.

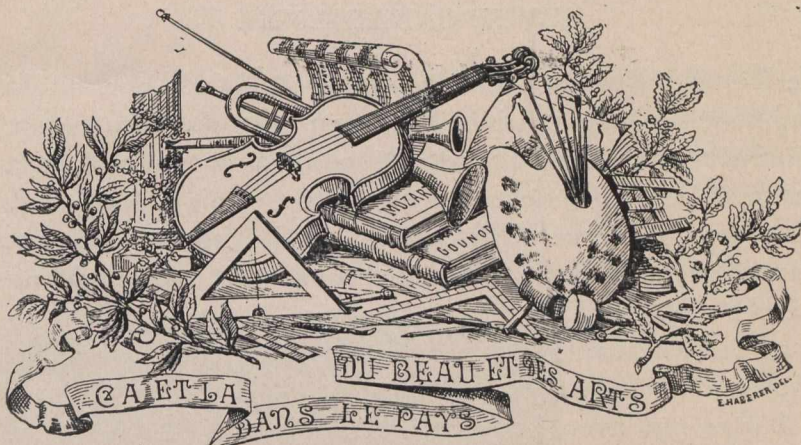
Tome XLe de la collection.



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
Montréal, Canada.



SIR JOSHUA REYNOLDS
Peint par lui-même.



SIR JOSHUA REYNOLDS

SIR JOSHUA REYNOLDS naquit le 16 juillet 1723. Son père, Samuel Reynolds, était directeur de l'école de Plympton dans le Devonshire. Le modique revenu de cet emploi suffisait à peine aux besoins d'une famille composée de douze enfants, dont le dixième était Joshua. Il avait donné à son fils ce nom, comparativement rare en Angleterre dans l'espoir d'attirer sur lui l'attention et les bontés de quelque personnage de distinction qui le porterait lui-même. Joshua fut d'abord destiné à la médecine, mais le *Traité de la peinture* de Richardson et des gravures qui lui tombèrent sous la main décidèrent autrement de sa vocation. A l'âge de sept ans, il fut envoyé à Londres à l'école du peintre Hudson. Sir Joshua fait remarquer que son entrée dans la carrière de la peinture s'était faite le 18 octobre, jour de la fête de saint Luc. Ses progrès pendant les trois années qu'il passa sous ce maître furent à peu près nulles ; il perdit encore les trois années suivantes, dans son comté

de Devon. Revenu à Londres en 1746, il fit le portrait du capitaine Hamilton, père du marquis d'Abercorn, et ce morceau, où il avait abandonné pour la première fois la manière sèche et pauvre de son maître, était exécuté avec tant de vigueur et de franchise que Reynolds lui-même, l'ayant revu à la fin de sa carrière, fut surpris d'un tel début. Le chef de l'école de peinture anglaise est un exemple frappant de la nécessité d'une initiation pour comprendre les choses de l'art.

Il raconte avec une sincérité qui lui fait honneur, son désappointement à la vue des chefs-d'œuvre de Raphaël, lors de sa première visite au Vatican. Son intelligence droite et ferme lui fit avouer franchement son ignorance dans l'art qu'il voulait étudier à fond ; sans hésiter il détruisit l'édifice de ses préjugés et se fit volontiers enfant pour mieux atteindre à la virilité du talent, pour mieux devenir homme, c'est-à-dire peintre. Il se livra à l'étude des grands maîtres avec la passion d'un artiste et la sagacité d'un philosophe. Tout fut observé, analysé, comparé, jugé : chaque élan d'enthousiasme fut soumis au contrôle de la raison. Reynolds voulut savoir et sut pourquoi Michel-Ange était si imposant, Raphaël si parfait, Léonard si expressif, le Corrège si aimable et si gracieux. Au lieu de consacrer son temps, comme tant d'autres, à copier les œuvres de ces grands hommes, il se contenta de les contempler avec les yeux de l'esprit, de peur de laisser refroidir ou sommeiller en lui les facultés de l'invention, bien autrement précieuses que le talent d'imiter. Il ne cherchait qu'à pénétrer les conceptions des maîtres, à découvrir la route mystérieuse qui les avait menés au sublime, à vivre avec eux par la pensée.

Mais Rome n'offrait pas encore un assez vaste sujet d'étude à notre artiste. Après y avoir médité les lois du style, il s'en alla à Venise, étudier la couleur, chercher les éléments du clair-obscur.

Reynolds enregistrait dans sa mémoire et dans son carnet de voyageur, les belles observations que lui inspiraient les maîtres de la couleur, lorsqu'un soir, étant allé à l'Opéra de Venise, il entendit exécuter par l'orchestre l'air d'une ballade anglaise qu'il avait souvent entendue dans les rues de Londres. Ce souvenir de la patrie le toucha si profon-



SAMUEL.—Tableau de SIR JOSHUA REYNOLDS.

dément qu'il en versa des larmes. Le lendemain il reprit la route de l'Angleterre. A son arrivée à Londres, en 1752, Reynolds attira sur lui l'attention du public : le portrait de l'amiral Keppel, son ami et son protecteur qu'il exécuta, offrit de si grandes beautés qu'il fut de suite considéré comme le plus habile

peintre qu'eût possédé l'Angleterre depuis Van Dick. On se demandait même lequel des deux méritait de tenir la première place. Sans établir une comparaison entre eux, il faut reconnaître que Reynolds est l'artiste anglais qui a porté le plus haut la peinture du portrait, dans le sens le plus noble du mot. C'est dans ce genre qu'il montre une

force d'attention et une persistance de volonté qui eussent été suffisantes pour suppléer au génie. Quand il était en présence de ses modèles, il devinait leur caractère, leur tempérament, il pénétrait leur esprit, et son regard plongeait au fond de leur âme. La pose, le dessin, la couleur, le costume, le fond, les accessoires, tout lui servait à exprimer la ressemblance physique et morale. Il arrivait, à force de résolution, à saisir les contours décisifs, les traits importants d'une physionomie, et il les accusait avec une énergie singulière, souvent même avec une exagération bien calculée. Reynolds a su mettre beaucoup d'invention, plus que personne peut-être, dans ce genre de peinture qui semble en comporter le moins. Ses poses sont toujours conformes à la condition, aux habitudes, aux tempérament du personnage. Tel amiral se tient debout au milieu des rochers, sur le rivage d'une mer furieuse. Tel capitaine, regardant le spectateur, porte la main à la crinière de son cheval, vu de croupe, et va monter en selle pour aller se jeter dans la bataille, qui se livre au fond du tableau. Si vous regardez le portrait du docteur Hunter, tout vous dit que c'est un savant qui médite : son regard fixe, la légère inclinaison de sa tête, son bras gauche accoudé, son bras droit pendant ; et pour indiquer que ce savant est un physiologiste, il suffit au peintre de placer derrière son modèle une armoire à squelette. Il lui arrive parfois de s'élever, par la profondeur de l'intention, jusqu'au sublime. Je ne connais rien de plus saisissant, de plus expressif et de plus noble que le portrait du docteur Johnson. L'œil à demi-clos, le front soucieux, les mains entr'ouvertes, comme si elles venaient de jouer sur une lyre imaginaire, il paraît plongé dans l'extase de la méditation et agiter quelque grand problème dans les replis de son intelligence, *in alta mente*.

Ce docteur Johnson, qui fut un des grands esprits de son temps, était fort lié avec Reynolds ; on ne sera pas étonné, en voyant son portrait, d'apprendre qu'il était sujet à la su-

perstition et à la mélancolie. Ayant fondé en 1758 le journal *l'Idler* (le Paresseux), il invita son ami à y insérer quelques lettres touchant la question d'art. Le peintre y écrivit en effet, l'année suivante, et forcé pour la première fois de réunir ses idées, de leur donner une suite, une forme, il prit l'habitude de penser pour les autres.



PENELOPE BOOTHBY.—Portrait par SIR JOSHUA REYNOLDS.

particulier du docteur. Avec la tendance naturelle de son esprit, Reynolds profita de la conversation de tous ces hommes d'élite ; il les écouta en philosophe, il les regarda en peintre, et il n'est pas un d'entre eux dont il n'ait fait un portrait remarquable. J'en citerai pour exemple celui de Burke, avec ses yeux d'un éclat vitreux et sa peau mince sur laquelle brillent ces luisants qui accusent si bien le tem-

Dans l'intimité du docteur Johnson, Reynolds connut les plus illustres orateurs du parlement, les Burke, les Fox, les Sheridan, le grand historien Gibbon, le sensible et spirituel auteur de *Tristram Shandy*, Laurent Sterne, le romancier Goldsmith, le poète Mason et le fameux comédien Garrick, l'élève et l'ami

pérament anglais, et que nous retrouverons plus tard chez Lawrence. Il convient de mentionner aussi le portrait de Garrick, heureuse et expressive composition qui nous montre le grand comédien entre la Tragédie et la Comédie. On le voit résister en riant à la sévère Melpomène et se laisse entraîner par son vrai génie qui l'arrache à la muse de la terreur et des larmes.

Malheureusement ces deux figures manquent de style : Reynolds a donné aux filles de Mémoire la physionomie et les allures des actrices de Drury-Lane.

Cependant le genre des portraits n'est pas le seul où se soit distingué Joshua Reynolds. Enrichi par le



L'AGE D'INNOCENCE.—Tableau de SIR JOSHUA REYNOLDS.

haut prix qu'il exigeait— il faisait payer jusqu'à cent cinquante et deux cents guinées un portrait en pied,— il put se livrer à la peinture historique, et s'il y fut souvent inférieur à ses propres théories, il fit du moins un chef-d'œuvre dans son tableau d'*Ugolin*. Rien ne pouvait, du reste, mieux convenir à son génie qu'un sujet semblable ; il n'exigeait pas de grandes connaissances anatomiques, toute sa

poésie était dans l'énergie de l'expression. Il faut avouer que la principale figure, celle d'Ugolin, est d'une beauté sublime. La douleur morale de cet infortuné qui souffre dans ses entrailles paternelles, moins de sa faim que de la faim de tous ses enfants, cette tête pétrifiée, digne de Michel-Ange, ce regard fixe, ce muet désespoir d'un père,



LA COMTESSE SPENCER.—Portrait par SIR JOSHUA REYNOLDS.

opposé aux gémissements de sa famille, l'angoisse des jeunes prisonniers se mesurant à leur âge, à la force de leur âme, tout cela est d'une grande beauté, d'un ordre élevé, et peut-être même que la lecture du Dante ferait sur nous une impression moins terrible et moins profonde. Guérin dans son *Mar-*

cus Sextus, et Géricault dans sa *Méduse*, se sont souvenus de cette admirable tête d'Ugolin.

Reynolds a été un peintre éminent, un artiste puissant par l'invention et l'expression, comme par la couleur ; il a eu toutes les hautes qualités qui se peuvent acquérir ; mais son plus bel ouvrage, le grand fait de sa vie, c'est la série des discours qu'il prononça à l'Académie royale de Londres,

instituée en 1768 et dont il fut le premier président. Il y professe les principes les plus élevés et les plus solides, même ceux qu'il ne sut pas toujours mettre lui-même en pratique.

La publication de ses discours, assurément un des plus beaux monuments qu'on ait élevés aux grands principes de l'art, attira sur lui l'attention de l'impératrice Catherine de Russie. Elle lui envoya une tabatière en or avec son portrait enrichi de diamants et accompagnés de ce billet :

Au chevalier Reynolds, pour le plaisir que m'a fait la lecture de ses excellents discours.



SIMPLICITÉ.—Tableau de SIR JOSHUA REYNOLDS.

Parmi ses tableaux religieux, *la Nativité*, qu'il peignit pour la chapelle de New College, à Oxford, fut le meilleur. Il en a ennobli la composition en éclairant la scène d'une lumière émanant de l'enfant Jésus ; heureuse réminiscence de *la Nuit du Corrège*. On admire aussi beaucoup, en Angleterre, sa *Sainte-Famille*, mais le paysage qui encadre ce tableau est trop anglais ; il y a loin des sévères et miraculeuses contrées de la Palestine aux riants cottages de Richmond.

De 1770 à 1792 Reynolds exerça une influence souveraine sur les arts en Angleterre ; il vit poser devant lui toutes les grandes dames, si bien qu'il disait lui-même avoir peint *deux générations* de beautés. Le pinceau à la main, il oubliait ses théories transcendantes et ne songeait plus qu'à peindre ses portraits comme les Vénitiens, à les mo-



ELIZABETH, Duchesse de Devonshire.—Portrait par SIR JOSHUA REYNOLDS.

deler comme Van Dick, à les éclairer comme Rembrandt. Il alla jusqu'à sacrifier des tableaux du Titien pour découvrir par le frottement les diverses couches de couleurs que ce grand maître avait employées. Devenu fort habile dans la pratique de son art, il ne chercha plus qu'à varier les attitudes de ses

portraits, à trouver pour chacun d'eux, soit un effet piquant de lumière, soit une action imprévue, soit un costume étrange, visant toujours à les particulariser par quelque trait remarquable de nature à se bien graver dans la mémoire. Intéressante galerie ! Lady Spencer y figure en ama-

zone, laissant porter sur son épaule la tête de son cheval. La petite fille de lord Buccleugh passe, frileuse, enveloppée de fourrures, sur un fond d'arbres dépouillés, comme pour nous montrer le printemps de la vie dans l'hiver de la nature. Celle-ci porte une capeline qui projette sur son visage une ombre transparente, comme le célèbre *chapeau de paille* de Rubens. Celle-là

(c'est Miss Vernon) accourt du fond d'un jardin et vient sourire à l'action de son frère, lord Russell, qui, vêtu à l'antique, tue un monstre à coups de sabre. Ces fantaisies de costumes et d'actions ne sont pas toujours irréprochables au point de



Petite marchande de fraises.—Tableau de SIR JOSHUA REYNOLDS.

vue du goût, mais elles forment la partie la plus originale des portraits de femmes de Reynolds.

Nos lecteurs savent que Reynolds a enrichi de notes curieuses le poème de la peinture de Dufresnoy, lorsqu'il fut traduit en anglais par Mason. On y retrouve l'homme de ses *Discours*. Mais le voyage qu'il fit en 1781, en Flandre et en Hollande, avec son ami M. Metcalfe, modifia

légèrement ses opinions sur l'école des Pays-Bas. Il en revint émerveillé de Rembrandt, enchanté de Rubens, et les observations qu'il publia sur les maîtres dont il venait d'admirer les chefs-d'œuvre se ressentirent de la vivacité de ses impressions récentes, beaucoup plus que de la rigueur de ses théories.

Parvenu à la fortune, Reynolds sut en user avec esprit et avec grâce. Ses manières douces, sa modestie naturelle, sa grande réputation attirèrent chez lui la meilleure compagnie de Londres. Souvent il invitait à sa table les personnes les plus distinguées des trois royaumes, et tandis qu'il pensait à jouir de leur conversation, il leur faisait, sans s'en douter, remarquer la sienne, toujours substantielle et colorée, pleine de sens et d'*humour*. Atteint de surdité sur la fin de sa vie, il écoutait ses amis au moyen d'un cornet acoustique ; par allusion à cette infirmité qui ne troublait point la sérénité de son âme, il s'est peint lui-même tenant la main à son oreille en guise de cornet. En 1789, comme il achevait le portrait de milady Beauchamp, il sentit tout à coup sa vue s'affaiblir, et il perdit bientôt l'usage de l'œil gauche. Deux ans plus tard il fut attaqué d'une maladie grave dont il ne put indiquer la nature ni le siège : c'était un grossissement extraordinaire du foie ; mais les médecins ne s'en doutèrent que peu de jours avant sa mort, qui arriva le 23 février 1792. Reynolds fut inhumé en grande pompe dans le caveau de l'église de Saint-Paul, près du tombeau de Christophe Wren, architecte de ce grand édifice. On donna à chaque personne du convoi une estampe, gravée par Bartolozzi, où l'on voit une femme embrassant une urne, et le génie de la peinture qui montre cette inscription : *Succedet famâ, vivusque per ora feretur.*

A. Leclaneur.

VITALITÉ DE LA RACE FRANÇAISE AU CANADA

A tous les ans, lorsqu'il nous est donné de saluer l'aurore du joyeux anniversaire de notre fête nationale, et que la brise embaumée du mois de juin nous apporte les harmonieuses mélodies de nos airs patriotiques, il semble que nous sentons nos cœurs se dilater avec amour sous le souffle de la patrie, qui passe en frémissant sur nos âmes et les fait déborder du trop-plein des légitimes émotions dont tout notre être est pour ainsi dire enivré.

Comment, en effet, n'éprouverions-nous pas une noble fierté d'être Canadiens-Français en contemplant les gloires dont s'est couverte notre race et l'empreinte profonde qu'elle a laissée sur le sol d'Amérique, découvert et christianisé par elle et fécondé des sueurs et du sang de ses enfants ?

Sortis du sein généreux de la France, répandus sur toutes les plages de la moitié d'un continent, nous avons tenu haut et ferme le drapeau de la foi et les vieilles traditions d'honneur de nos pères, et par un courage qui n'a pas connu les heures de la défaillance, nous avons forcé les autres peuples à nous traiter avec respect et à nous considérer avec tout l'honneur et la dignité dus à une grande nation.

Nous présentons aux autres peuples étonnés, le spectacle de quelques familles groupées sur les bords du St-Laurent, assaillies dès le berceau de leurs premiers établissements par des forces tellement supérieures, qu'on les croyait perdues et submergées pour toujours, au milieu des luttes sanglantes et des orages formidables soulevés de toutes parts pour les broyer dans une ruine inévitable.

Et voilà qu'après deux siècles et demi d'existence, ces quelques familles sont devenues une nation de gentilshommes, dispersés dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord. Nous avons conquis toute la province de Québec, envahi la partie orientale d'Ontario, refoulant devant nous les autres nationalités et nous nous sommes frayé un chemin jusque dans les prairies de l'Ouest, où des essaims nombreux se sont enracinés dans le sol, avec la ténacité traditionnelle de notre race.

On rapporte que le chevalier de Fougères, prenant possession de l'île de France, déploya sur la plage le drapeau blanc et fit dresser une croix sur laquelle il grava cette inscription: *Jubet hic Gallia stare Crucem*. "La France veut que la croix reste ici debout."

Les Canadiens-Français ont arboré, eux aussi, la croix sur toutes les rives où ils ont porté leurs pas et c'est encore autour de cet étendard qui brille au sommet de nos églises que se groupe cette unité qui convient si bien à nos mœurs et qu'on appelle la paroisse.

La paroisse ainsi constituée est une forteresse qui ne se laisse pas plus entamer que les célèbres phalanges macédoniennes. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que quelques colons près de Windsor, absolument isolés depuis la conquête, ont vu se fixer autour d'eux de nombreuses familles venues de l'étranger. Comme des flots précipités, elles ont tenté de submerger cette petite épave, dernier vestige de la domination française, perdu au sein d'Ontario.

En serrés de tous côtés, nos compatriotes ont trouvé dans leur institution paroissiale, une force invincible qui non seulement a opposé une barrière infranchissable aux nouveaux venus, mais qui a fini par briser le réseau qui le comprimait de toutes parts et par déborder dans tout le comté d'Essex, où notre population se trouve aujourd'hui en majorité.

En contemplant la protection particulière dont Dieu n'a cessé d'entourer notre nationalité et les desseins admirables de sa providence sur nous, l'hymne de la reconnaissance s'échappe

naturellement de nos lèvres et c'est à genoux, aux pieds de nos autels, les yeux inondés de larmes, que nous pouvons répéter à bon droit: *Non fecit taliter omni nationi*. "Ce n'est pas ainsi, Seigneur, que vous avez traité les autres nations."

Quelle est donc la cause de cette fermeté virile, de cette sève sans cesse montante, et de cette inépuisable vitalité, qui nous ont permis d'atteindre à un si prodigieux développement dans un milieu qui semblait fait si peu pour le favoriser? Sans doute, le sang français possède des générosités instinctives et une poussée de chaleur et de vie qu'aucune force humaine ne saurait refroidir ou endiguer, mais ces aspirations si nobles, ces énergies si puissantes et ces appels continus à tout ce qui est beau, grand et héroïque ne sauraient expliquer suffisamment notre conservation sans alliage, dans les conditions si difficiles où nous avons été placés.

Il faut porter ses regards plus haut, pour bien comprendre la raison ultime de ce phénomène si consolant.

Tout peuple a reçu de Dieu une mission spéciale et lorsque ce peuple lui demeure fidèle et suit avec droiture la voie qu'il lui indique, il le bénit avec amour et le couvre de son bras protecteur.

Hâtons-nous de le proclamer, c'est à l'Eglise catholique que nous devons notre conservation comme race distincte et le merveilleux épanouissement de nos forces, sur la moitié de ce continent.

Debout sur le berceau comme sur la tombe des nations, l'Eglise préside aux destinées des peuples. Du haut de son immortalité, elle les voit naître et mourir au pied de ce rocher sur lequel elle a été fondée par une main divine. Aussi, nous n'aurons rien à craindre pour notre avenir tant que la barque de l'Eglise portera le sort de notre nationalité. Les peuples comme les individus ont besoin d'enthousiasme et de foi pour se développer et grandir, et pour entretenir les sentiments généreux qui souvent dorment en eux.

S'ils ne sont pas entretenus par des espérances très hautes

et une conception supérieure de la vie, lorsqu'arrivent les époques de dissolution sociale et de crise violente, les doctrines empoisonnées et les passions mauvaises brisent toute résistance et déflorent la société de ses plus belles vertus et de ses traditions les plus honorables. Une fois lancée dans ces tristes aventures, une nation finit bientôt par rompre avec le passé et par ne plus se ressembler.

Nous sommes appelés sur ce continent, comme notre illustre patron saint Jean-Baptiste, à rendre témoignage à la vérité. Or, c'est en conservant une foi robuste et des mœurs austères et en faisant régner dans nos foyers les lois de l'honneur, que nous demeurerons réellement une race forte, grande, noble et féconde en dévouement.

En effet, la croyance de nos pères a été le principe de leur existence sociale et le but suprême de leurs travaux. Nous sommes nés d'une pensée religieuse. Les rois de France, animés d'un grand zèle pour la propagation des lumières évangéliques, ont eu grand soin d'affirmer dans les instructions données à Cartier et à ses successeurs, que la fin principale qu'ils devaient s'efforcer d'atteindre, était la conquête des âmes. En parcourant nos archives nationales, on touche du doigt deux grandes vérités qui répandent un jour lumineux sur toute notre histoire et s'imposent à l'intelligence de tout penseur. La première, c'est que nous avons été choisis pour être un peuple d'apôtres chargés de disséminer le catholicisme dans toute l'Amérique du Nord. La seconde, c'est que l'élément religieux a donné à notre race, une vitalité et une force d'expansion qui ont déconcerté tous les calculs humains.

Dieu, qui avait des desseins si élevés sur nous, prit soin de choisir nos pères parmi les habitants les plus honorables de la France.

Il est bon de ne pas confondre les hivernants qui ne venaient dans le golfe St-Laurent que pour y faire la traite en passant, avec les véritables colons, les défricheurs de la forêt, ceux qui faisaient le coup de feu à l'heure du danger. C'est de ces der-

niers que nous descendons; les autres n'ont point fait souche. L'histoire de la colonisation de la Nouvelle-France date de 1608. Jusqu'alors, pas une seule famille ne s'était établie dans le pays et les prétendus repris de justice qui auraient été jetés sur le rivage canadien, n'existent que dans l'imagination d'écrivains peu scrupuleux de la vérité. L'abbé Tanguay, dans son dictionnaire généalogique, a prouvé la pureté de nos origines. Nous sommes, de fait, le seul peuple qui ait conservé l'histoire complète de toutes les familles qui le composent. Dieu merci! nous pouvons étaler sous les regards inquisiteurs du public, les annales nationales qui prouvent la filiation des diverses générations qui se sont succédé depuis le premier ancêtre, né sous le soleil de la belle France, jusqu'à nos jours. L'anneau de nos descendance est parfait et nous n'avons pas à couvrir d'ombre, des soudures tristes et irrégulières. Il est permis de se demander, s'il y a un grand nombre d'autres nations qui pourraient subir une telle épreuve, avec autant d'honneur et de crédit que nous. En France, on ne permit à aucune personne de prendre passage sur les navires destinés au Canada, à moins qu'elle ne fût recommandable par ses mœurs et sa foi. Le résultat fut que toute l'île de Montréal ressemblait à une communauté religieuse.

Quel contraste avec les commencements de la Nouvelle-Angleterre.

L'historien Bancroft, indigné du peu de soucis dont on avait entouré le berceau de la colonie anglaise, s'écriait avec amertume: "L'histoire de la colonisation de notre pays est l'histoire des crimes d'Europe."

Dans les États-Unis, il y eut des déportements de criminels, malheureusement, mais jamais dans notre cher Canada. C'est que nous avons besoin de caractères bien trempés, pour ne pas faillir à la rude tâche qui nous incombait. Nos pères se firent d'abord défricheurs. Il faut un bras nerveux et une énergie d'acier pour entreprendre, la cognée à la main, la conquête de la forêt. Lorsque, avant de déchirer le sein d'une terre vierge,

pour lui confier les premières semailles, le colon est obligé d'arracher dans les profondeurs de ses entrailles, des racines attachées au sol comme les tentacules d'une pieuvre, il semble qu'il se voue à une corvée surhumaine et désespérante. De fait, les Canadiens-Français ont été à peu près les seuls qui aient abattu les forêts de notre pays et, dans ce dur labeur, nous n'avons jamais eu de rivaux. Nous avons su prouver, par là, que si nous possédons la vivacité de caractère et les manières enjouées des races celtiques, nous ne manquons pas, non plus, de la constance opiniâtre et de la détermination de volonté des Saxons.

Mais bientôt il nous fallut vaincre un ennemi plus redoutable.

La nation iroquoise, tout d'abord en haine des Hurons et des Algonquins nos alliés et plus tard tenue en effervescence et armée par les colons de la Nouvelle-Angleterre, harcela les premiers établissements français.

Les Iroquois amoncelèrent partout des ruines, répandant le sang et l'épouvante sur leur passage. Les colons s'armèrent. Chaque demeure fut percée de meurtrières et dans la plupart des paroisses, on construisit des forts où se tenait continuellement une sentinelle en vedette. Vivant sans cesse dans les alarmes, nos pères communiaient presque tous les jours, afin de n'être pas surpris par la mort. Pendant que 3 ou 4 d'entre eux labouraient le champ, un autre montait la garde autour du bois. Les colons se fatiguèrent de ce régime de terreur et ils demandèrent à grand cri qu'il leur fût permis de porter la guerre au sein même de la confédération iroquoise. Ce plan hardi aurait été téméraire pour tout autre que ces cœurs vaillants jusqu'à l'héroïsme.

Après avoir fait la paix avec leur Dieu, nos pères devenaient des foudres de guerre pour leurs ennemis, tant il est vrai que la foi et la piété sont essentiellement la vertu des héros. C'est vers 1650, que commencèrent ces séries de campagnes à travers les bois, les neiges et les rivières glacées. Les miliciens se nourrissaient au bout de leur fusil, au petit bonheur de leur course. Emportés par un élan incroyable, renversant tout devant eux,

ils forcèrent les Iroquois à demander la paix. Ces derniers pourtant comptaient alors 2000 guerriers. En Canada, on ne put mettre sur pied que 250 hommes divisés en camps volants de 40 soldats chacun.

Cinq Pères Jésuites subirent le martyre et la nation huronne fut presque éteinte pendant cette malheureuse guerre.

Nous allions reprendre haleine et donner de l'essor à l'agriculture, lorsque l'Angleterre, entraînée par ses colons d'Amérique, décréta notre ruine. La lutte recommença pour ne se terminer que sur les plaines d'Abraham. Pendant trois quarts de siècle, nous avons semé la terreur et la ruine dans les États de la Nouvelle-Angleterre. Nos bandes miliciennes se promènèrent en tous sens, détruisant les établissements anglais jusque dans la Pennsylvanie. L'effroi que nous répandions était tel que les mères américaines, pour tranquilliser leurs enfants trop tapageurs, leur répétaient comme une menace terrifiante: "Tais-toi, car les Français vont venir." Les Anglais tentèrent dix fois de franchir nos frontières et, quoique toujours plus nombreux, ils furent autant de fois impitoyablement battus. Le grand Washington lui-même fut obligé, un jour, de s'écrier en face des prodiges de valeur de nos milices: "Nous avons été honteusement battus par une poignée de Canadiens." Pourtant l'Angleterre dépêcha en Amérique ses meilleures troupes et répandit l'or à pleines mains, pour s'assurer de la victoire. Pendant que les Américains recevaient d'Europe les marchandises dont ils avaient besoin et qu'on leur vendait à vil prix, les Canadiens étaient obligés, au contraire, de retirer de la terre ou des profits de la traite, toutes leurs ressources. Nous manquions de tout, excepté de courage.

Montcalm, habitué à la stratégie des armées européennes, ne comprenait rien à la manière de combattre de nos milices. Il avoua lui-même qu'il dut subir leur élan et remettre en poche ses plans de campagne.

Ce furent nos milices qui entraînent Montcalm malgré lui, à Oswégo, Henry, Monongahéla et Carillon. Sur les plaines

d'Abraham, les milices canadiennes étaient malheureusement absentes au début de la bataille. Lévis enfin vint couronner, par une dernière victoire, ces hauts faits d'armes qui nous valurent l'admiration de nos ennemis. Ceux qui devinrent plus tard nos premiers défenseurs en Angleterre, furent précisément ceux que nous avons rencontrés sur les champs de bataille et qui avaient eu l'occasion d'apprécier notre valeur. On sait quelle profonde tristesse ou plutôt quelle agonie douloureuse éprouvèrent les Canadiens, lorsqu'il leur fallut dire adieu au drapeau bien-aimé de la France. Les nobles traversèrent l'Océan, mais le clergé, identifié à nos combats et à nos douleurs, nous demeura fidèle à cette heure solennelle. Il devint le guide, le juge et l'instituteur des paroisses, tout comme il en était le pasteur. En présence d'un tel dévouement, il est bien permis de se demander où l'on peut trouver en Canada, un corps qui ait fait rayonner davantage l'honneur de la patrie et qui ait autant soutenu l'édifice national, que le clergé. Il ne constitue pas une caste à part, une organisation en dehors du reste du corps. Il tient à nous par les liens de l'âme. Sorti du sein de la nation, il en constitue la partie la plus généreuse par ses œuvres et la plus désintéressée par ses dévouements.

Lorsqu'en 1760, la mort dans l'âme et les yeux humides d'émotion, nous passions sous un joug étranger, nos pères ne pouvaient guère prévoir que ce choc, si pénible dans le moment, devait, dans les desseins de Dieu, devenir pour eux une source de salut. Dieu voulait préserver ce petit peuple des souillures de la révolution française et protéger sa foi naïve et touchante du contact des railleuses impiétés des encyclopédistes du 18^e siècle.

Toutefois, le joug de l'Angleterre fut souvent bien lourd à porter et mit notre loyauté à l'épreuve. La conquête, il est vrai, est toujours amère au cœur des vaincus, mais si elle devient le prétexte d'un brisement continu de toutes les traditions, de tous les souvenirs et de tout ce qui touche à des principes chers; si elle se traduit par l'exorbitante prétention d'im-

poser, outre le fardeau de la puissance, l'unité de lois, de mœurs et d'administration, à des nationalités complètement distinctes par l'origine, les croyances religieuses et le langage, on peut affirmer qu'un despotisme de ce genre sera court, impuissant et désastreux. Le général Murray fut le premier à se rendre compte de la situation et s'efforça de nous rendre la transition le moins pénible possible. Il se montra fort tolérant et c'est avec raison qu'il put écrire en 1766, dans son rapport au gouvernement impérial: " Je me glorifie d'avoir fait tout en mon " pouvoir pour gagner à mon Royal Maître l'affection de ce " peuple brave et courageux, dont le départ du pays, si jamais " il avait lieu, serait une perte irréparable pour l'empire."

Ces sentiments généreux ne furent pas cependant ceux qui animèrent tous ses successeurs. On traita de préjugé notre attachement à notre foi, à notre langue et à nos coutumes, et on tenta mille moyens pour nous désaffectionner de ces précieux héritages. Lord Granville, indigné du traitement qu'on nous faisait subir, ne craignit pas de répondre dans la Chambre des Lords, que cet attachement était fondé sur la raison et sur quelque chose de plus élevé encore que la raison, sur les sentiments les plus sacrés du cœur humain.

Le traité de Paris nous garantissait les droits et privilèges de sujets anglais. Peu de temps après la cession, cependant, on abolit les tribunaux pour leur substituer le règne de l'épée. Le 7 décembre 1763, une proclamation royale prescrivait à tous les Canadiens, une déclaration d'abjuration et ordonnait l'expulsion de tous ceux qui refuseraient de devenir apostats.

Dans le premier conseil, on exigeait des membres un serment qui constituait une insulte à notre foi. On tira de prison un ignorant du nom de Gregory, pour le charger d'administrer la justice comme juge en chef.

Tous les fonctionnaires publics étaient protestants et pourtant ces derniers ne comptaient que 500 âmes sur une population de 69,275 habitants.

Des conseils plus sages prévalurent quelque temps après.

Des hommes d'Etat distingués comprirent que l'assimilation des Canadiens et des Anglais constituait une impossibilité, et les autorités se montrèrent mieux disposées.

Il n'y a aucun doute que l'Angleterre eût consenti dès le début à nous traiter avec moins de rigueur, si les colons de la Nouvelle-Angleterre n'eussent sans cesse fait entendre, à Downing Street, leur clameur hostile. Irrité des concessions que nous venions de recevoir du gouvernement britannique, le congrès des colonies anglaises adopta, en 1774, une résolution dans laquelle il déclarait "qu'il était étonné que le parlement eût consenti à donner une existence légale à une religion qui avait inondé l'Angleterre de sang et répandu l'hypocrisie, la persécution, le meurtre et la révolte dans toutes les parties du monde."

Cette explosion d'un fanatisme sauvage et révoltant, trouva de l'écho en Canada. Il ne faut pas être surpris, après cela, si lors de la guerre de l'indépendance, nous sommes demeurés sourds à leur appel intéressé et si nous nous sommes souvenus de leurs sanglants outrages.

Quand Arnold et Montgomery parurent devant les murs de Québec, on vit le spectacle d'un nombre considérable d'Anglais travaillant avec zèle à persuader aux Canadiens de livrer la ville aux mains des Américains.

Plusieurs marchands anglais de Québec se retirèrent à l'île d'Orléans, attendant l'issue de cette campagne, bien résolus à se ranger du côté du vainqueur, et d'entrer dans la ville avec les fourgons de l'armée américaine, si cette dernière l'emportait. Les Canadiens, au contraire, prirent les armes sans hésitation et soutinrent l'honneur du drapeau anglais.

Plus tard, lorsque le Canada fut de nouveau envahi, nos milices volèrent aussitôt à la frontière et firent leur devoir. On parle quelquefois de la victoire de Châteauguay comme d'un coup de feu, au coin d'un bois, avec une avant-garde. Rien de plus faux.

Cette bataille fut gagnée par la tactique scientifique du colo-

nel de Salaberry et le courage intelligent de nos volontaires. La série des marches militaires, la disposition des Voltigeurs et la manière habile avec laquelle il sut attirer dans un piège un corps d'armée américaine, suffirent à démontrer le génie de la guerre de ce brillant officier. Mais ce n'est pas seulement à Châteauguay que les nôtres se distinguèrent. Le lieutenant Rolette fut chargé du commandement d'un brigantin armé. En plein jour, n'ayant avec lui que six hommes, il attaqua et captura un navire américain chargé de troupes et de bagages.

Pendant cette guerre, il s'empara de dix-huit navires américains et mourut des blessures reçues dans un engagement. Un autre Canadien-Français qui nous fit honneur et dont le nom devrait suivre ceux de Salaberry et Rolette, c'est le capitaine Taillon. Il remporta une victoire complète près de Détroit sur le major Van Horne. Pendant ce temps-là, Pothier, avec 200 voyageurs canadiens, s'emparait de Michillimakinac et entraînait les tribus indiennes sous le drapeau anglais. Enfin nous étions représentés dans l'état-major, par les lieutenants-colonels Montviel et Deschambault, le premier comme lieutenant du gouverneur Provost et le second en sa qualité d'adjutant-général de la milice du Canada.

Malgré ces services éclatants rendus à l'Angleterre, il faut bien l'avouer, nous avons été peu récompensés. On oublia vite ce qu'on nous devait. Nous avons été obligés de conquérir nos droits religieux et civils par une lutte constante et des efforts prodigieux. Plaçons tout d'abord, parmi nos défenseurs les plus illustres, Mgr Plessis, ce champion de nos libertés scolaires. En 1820, il se rendit en Angleterre pour presser la sanction d'une loi adoptée par la législature pour la diffusion de l'instruction primaire dans les campagnes. Depuis 1801 toutes les écoles étaient soumises à la surveillance et à l'influence immédiate de l'Institution Royale, autrement dit, du clergé protestant.

Mgr Plessis ne put rien obtenir de lord Bathurst, ministre des colonies. Ce prélat intrépide ne se laissa pas décourager.

Il continua de demander justice et de protester contre la tyrannie odieuse dont les catholiques étaient l'objet. La lutte se poursuivit avec la même opiniâtreté de 1820 jusqu'à 1835, quand le gouvernement anglais refusa de nouveau, pour la dernière fois, de sanctionner une loi qui permettait l'enseignement du catholicisme et de la langue française dans les écoles. Lassé par une si noble constance, le gouvernement cessa d'apposer son veto et la victoire resta à l'illustre évêque de Québec. Tant il est vrai que la force est bien peu de chose, quand elle est aux prises avec la justice ou une idée morale.

On accuse parfois les Canadiens-Français de ne pas suivre aussi prestement que les Anglo-Saxons le char rapide des progrès modernes.

On oublie de noter le fait que pendant un demi-siècle, nous avons été mis en séquestre, ostracisés et privés de toute fonction ou octroi public.

Pendant ce temps-là, les Anglais prenaient les devants et édifièrent leur fortune. On ne tient pas compte, non plus, du fait que pour nous punir de la levée de boucliers de 1837, on nous imposa, en 1840, une dette d'un million de livres sterling, qui avaient été dépensées à bâtir des écoles et des ponts ou ouvrir des chemins dans Ontario.

D'ailleurs, chaque race a son génie propre, ses aptitudes naturelles et ses tendances nationales. Pour nous, nous sommes avant tout un peuple agricole. Lorsque nous nous implantons quelque part, nous nous enracinons au sol. Aucune nation ne présente autant de force de résistance que la nôtre, dans les âpres difficultés inhérentes au berceau d'un premier établissement. Nous sommes là dans le milieu qui nous convient par excellence. Je ne veux pas dire que les autres carrières nous soient fermées et qu'aucun des nôtres n'y brille au premier rang. Ce serait trop exclusif.

L.-A Prud'homme.

(A suivre.)

NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

(Suite)

CHAPITRE DIXIÈME

NOTRE-DAME DE LA JEUNE-LORETTE AU 19^e SIÈCLE.

L'histoire de la Jeune-Lorette, comme mission distincte, finit avec le départ et la mort subséquente du dernier missionnaire jésuite de la bourgade huronne, le P. Girault de Villeneuve. Mais elle continuera de vivre dans la foi et la piété à l'ombre de la croix. Bientôt une paroisse canadienne-française surgira à côté d'elle, la couvrant de sa protection et partageant généreusement avec elle la sollicitude et le dévouement de son pasteur.

Les Hurons, toujours traités en enfants gâtés par ceux qui les avaient engendrés à la foi, goûteront d'abord médiocrement le régime nouveau, qui leur semble léser des droits fondés sur l'usage et une prescription de deux siècles. Malgré la pénurie de prêtres qui suivit, durant de longues années, la cession du Canada à l'Angleterre, ils comprendront difficilement pourquoi on refuse un missionnaire particulier à une bourgade qui, naguère, en possédait le plus souvent deux à la fois.

Un jour leurs plaintes revêtirent une forme officielle, et atteignirent le "chef de la prière", l'évêque Denaut, dans sa lointaine résidence de Longueuil. Plein de charité et d'indulgence pour ses ouailles confiantes et naïves, le vertueux et zélé pasteur lui adresse la réponse suivante.

“ Pierre Denaut, Evêque de Québec, etc., etc. Aux Sauvages de la Mission de N.-D. de Lorette, Salut et Bénédiction.

“ J’ai reçu, mes chers enfants, la demande que vous m’avez faite d’un missionnaire pour la desserte de votre seul village ; et cette demande m’a réjoui, en ce sens qu’elle montre en vous un grand désir des biens spirituels, et une volonté bien marquée de participer plus abondamment aux grâces attachées au ministère de Jésus-Christ : mais d’un autre côté, elle m’afflige, parce qu’elle est faite dans un temps où il m’est impossible de vous satisfaire.

“ Occuper, en effet, pour vous seuls un missionnaire, au moment où je me vois obligé d’ôter à certaines paroisses leurs pasteurs pour les employer dans des postes plus importants, me priver d’un prêtre pour une mission très peu considérable, et à portée de tous les secours, tandis que des missions très nombreuses et d’une très grande étendue sont forcées de s’en passer, c’est ce qui ne pouvait s’accorder avec la conscience de votre évêque, qui est également redevable à tous les fidèles de son bercail, puisqu’ils sont tous ses brebis.

“ Oui, mes enfants, j’ai trouvé dans les extrémités de ce vaste diocèse, des troupes nombreuses de vos frères, de bons sauvages et des fervents chrétiens, privés pendant la plus grande partie de l’année du pain de la divine parole et du secours des sacrements, et obligés de faire de longs voyages pour se procurer l’avantage d’avoir un prêtre ; je les ai vus partager cette disette des biens spirituels avec une foule de chrétiens de différentes nations, qui tous avaient droit à ma sollicitude ; je l’ai vu avec douleur, et je n’ai pu y remédier.

“ Priez donc, mes enfants, et priez avec ferveur le maître de la moisson d’envoyer un nombre suffisant d’ouvriers pour la recueillir, ⁽¹⁾ et si nos vœux communs sont exau-

(1) Luc, X, 2.

cés, je vous promets de vous faire part de notre abondance, et de vous donner un prêtre pour vous seuls, aussitôt que les besoins pressants de mes autres enfants n'y mettront plus d'obstacle.

“ Longueuil, le 7 d'octobre 1804.

“ (Signé) † P., EVÊQUE DE QUÉBEC.” (1)

Les sauvages de Lorette se soumièrent respectueusement à la décision de l'évêque, et n'ont cessé, depuis lors, de vénérer et de chérir les missionnaires qui, sans distinction de race ou de nationalité, leur prodiguèrent leur zèle et leur charité. Autant que possible, et notamment dans deux cas, le curé de la paroisse canadienne-française, chargé en même temps de la desserte de la mission huronne, avait consacré les prémices de sa carrière au ministère des sauvages dans des régions lointaines du Canada. Les Hurons de Lorette pouvaient alors, mieux que jamais, compter sur une prédilection dont leurs frères au visage pâle ne se montrèrent jamais jaloux.

L'ordre et la clarté demandent qu'on réserve pour un chapitre distinct l'historique de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, ainsi qu'une courte biographie de ses curés-missionnaires. L'histoire du sanctuaire de la Madone au dix-neuvième siècle n'est guère mouvementée. Un incendie, la reconstruction de la chapelle, et une première messe, voilà le résumé de ses annales.

L'incendie de la chapelle, en 1862, priva durant quatre ans les Hurons des privilèges d'une desserte spéciale et des consolations qu'ils y goûtaient. Obligés de se transporter à l'église paroissiale, ils s'y trouvaient dépaysés; leurs yeux n'y contemplaient plus la douce image de la Vierge Lorettaïne, ni la *sainte maison* portée par les

(1) Archives de l'Archevêché de Québec, Registre I. Cette lettre ne figure pas dans la collection imprimée des *Mandements des Evêques de Québec*.

Anges, ni les offrandes royales d'Ononthio, ni les naïfs
ex-voto des enfants de la forêt.

Un poète canadien a traduit en strophes émues leur
épreuve et leur tristesse.

Naguère une chapelle à l'antique façade,
Donnant un air joyeux à la pauvre bourgade,
Elevait vers le ciel la croix de son clocher.
Les Hurons à la messe arrivaient le dimanche
Avec leurs souliers mous et leurs chemises blanches.
Les femmes, comme ailleurs, promptes à s'approcher
De la maison de Dieu dès qu'elle était ouverte,
Revêtaient, ce jour-là, leur plus belle couverture.
Bientôt un chant pieux montait vers le Seigneur
Avec les flots d'encens et la voix du pasteur.

Mais hélas ! aujourd'hui le béni sanctuaire
N'est qu'un mur délabré !
Le sauvage n'a plus son temple tutélaire,
Son refuge sacré,
Il erre, sombre et triste, au milieu des ruines
Que l'herbe vient couvrir,
Cherchant de quel forfait les vengeances divines
Ont voulu le punir.

Il n'entend plus la voix de la joyeuse cloche
Annonçant, tour à tour,
Que déjà du repos l'heure calme s'approche,
Ou qu'enfin il est jour.
Il n'entend plus jamais le chant des brunes vierges
Elevant vers le ciel
Une âme tout en feu comme les pâles cierges
Qui brûlaient sur l'autel.

Le dimanche, autrefois, c'était fête au village ;
Aujourd'hui, tout est deuil !
De son humble maison le timide sauvage
Ne laisse plus le seuil.
Son cœur se refroidit et sa vertu chancelle
Sous le poids du malheur,
Comme on voit chanceler une frêle nacelle
Sur la mer en fureur.

Et l'on dit que le soir, lorsque d'épaisses ombres
Enveloppent ce lieu,
On voit passer souvent, au milieu des décombres
De la maison de Dieu,
Une forme suave, aussi blanche et légère
Que le sont les vapeurs ;
Et puis elle paraît s'asseoir sur une pierre
Et répandre des pleurs.

Et plus loin, sur le bord de la belle cascade,
Quand on approche un peu,
On voit un spectre nain qui sautille et gambade,
Et, de ses yeux de feu,

Regarde sans cesse, en riant avec malice,
 Le saint temple détruit ;
 Puis soudain, il s'élançe au fond du précipice,
 Dès qu'une étoile luit.

Et on croit au hameau, que cette forme exquise,
 Ce fantôme brillant
 Qui visite, la nuit, les restes de l'église
 Et s'assied en pleurant,
 C'est l'ange à qui le Ciel a confié la garde
 Du village huron,
 Et que ce spectre affreux, qui rit et le regarde,
 Est un méchant démon.

Mais comment faire pour relever de ses ruines l'antique sanctuaire ? De police d'assurance—luxe inconnu aux sauvages sans souci du lendemain, on n'en avait certainement pas. La charité seule, aidée d'un octroi public, pouvait leur permettre de reconstruire leur chapelle.

Leur zélé pasteur, messire François Boucher, digne successeur des Chaumonot et des de Couvert, tendra la main, et surtout fera entendre sa voix, "à temps et à contre temps," aux législateurs du pays. Il s'unira au député du comté, l'honorable François Evanturel, pour rappeler au gouvernement que "depuis la mort du dernier jésuite au Canada, les biens de la tribu huronne furent réunis au domaine public, et qu'à compter de cette époque les revenus provenant de cette source n'ont fait que s'accroître précisément dans la même proportion que la misère de la peuplade délaissée" ⁽¹⁾. Enfin, le gouvernement se laissa toucher et contribua *soixante-quinze louis* ⁽²⁾. Les cultivateurs de Saint-Ambroise s'empressèrent de charroyer le bois nécessaire à la charpente de l'église. Les murs étaient très peu endommagés. On put donc reconstruire promptement le temple incendié, et l'ouvrir de nouveau

(1) Voir le *Journal de Québec*, 12 avril 1864. Dès le 12 juillet 1862, c'est-à-dire deux jours seulement après l'incendie, les Hurons adressèrent au Gouverneur-Général lord Monck une requête pour obtenir les moyens de rebâtir leur chapelle.

(2) Trois cents piastres. Il ne s'agit pas ici de louis sterling, mais de louis français, dont l'usage n'avait pas encore disparu du langage monétaire

au culte, à la grande joie des pauvres Hurons privés depuis quatre ans de leur sanctuaire bien-aimé. Il était temps de les remettre sous la tutelle de la Madone de Lorette installée de nouveau sur son trône d'honneur, et de les réunir au pied de l'autel où l'Agneau divin s'était si souvent immolé pour leur salut. De nouvelles tentations allaient les assaillir. Le "spectre nain," dont parle le poète, n'était pas une pure chimère. Le vautour avait déjà flairé l'espoir d'une proie facile. De faux apôtres, zéloteurs d'une religion naine et mutilée, avaient offert d'acheter le terrain de la chapelle et d'y construire un temple. Leur plan exécuté, ils eussent, avec l'appât séduisant de l'or et de la bonne chère, essayé d'attirer quelques meurt-de-faim à leur prêche hérétique.

Les Hurons, plus fidèles à la foi du Christ que leurs malheureux frères les Iroquois du lac des Deux-Montagnes ⁽¹⁾, eussent-ils résisté à tant de moyens de faux prosélytisme ? Il serait consolant de le croire, mais la divine Providence n'a pas permis qu'ils fussent soumis à une telle épreuve.

Ce fut le dimanche, 12 novembre 1865, que se fit la bénédiction de leur église restaurée.

"La chapelle, dit un chroniqueur, était remplie d'une foule émue et recueillie. Toute la population sauvage, sauf ceux qui étaient partis pour la chasse, se pressait dans l'enceinte sacrée."

Grande fut la joie de ces braves gens en se voyant groupés de nouveau au pied de la Madone.

"L'abbé Racine, ⁽²⁾ continue le narrateur, qui est un

(1) Il y a quelques années, se croyant frustrés de prétendus droits qu'ils réclamaient des prêtres de Saint-Sulpice, leurs bienfaiteurs et protecteurs depuis deux siècles, un groupe d'Iroquois et, d'Algonquins de cette mission d'Oka, dirigés par un Canadien-Français apostat, se séparèrent de l'Eglise. Il va sans dire que les sectes les accueillirent à bras ouverts et leur construisirent un temple.

(2) Devenu plus tard évêque de Sherbrooke.

enfant de la paroisse, a prononcé un discours éloquent où les souvenirs historiques de la tribu huronne se mêlaient naturellement aux grandes vérités chrétiennes. Le prédicateur a parlé en termes touchants de cette nation autrefois si puissante, et dont presque tous les descendants étaient réunis, en ce moment-là, dans l'étroite enceinte de la petite chapelle. Il a évoqué la mémoire de leur grandeur passée et loué la foi qui les a soutenus dans les épreuves de leur déclin, et qui leur assigne un rang à part parmi les populations sauvages qui ont laissé des traces dans l'histoire des peuples civilisés. Tandis qu'il parlait ainsi, on pouvait suivre sur les énergiques figures des descendants des Hurons le sentiment ému qui remplissait leurs cœurs. Un instant, évoqué par le lieu, la circonstance, la parole de l'orateur, le passé historique de cette poignée d'hommes qui furent un peuple, apparut dans cette petite chapelle bâtie sur tant de ruines, et remplit d'émotion l'âme des assistants." (1) Elle était donc réalisée, la vision de la Vierge huronne chantée par le poète. (2)

De ses débris fumants le temple renaîtra,
 Au-dessus du hameau la croix de fer luira,
 Et sur le saint parvis le sauvage priera.

Et la vierge huronne ira dans la prairie
 Cueillir, comme autrefois, la fleur la plus jolie,
 Pour orner, chaque jour, l'image de Marie.

.....
 Que ton rêve était doux, jeune fille huronne!
 Ce temple que tu vis, que le ciel te le donne !

Il manquait pourtant un clocher et une cloche au sanctuaire reconstruit. Cette lacune fut bientôt comblée, grâce à la générosité de monsieur François Evanturel, et le 1^{er} juillet de l'année suivante (1866), Mgr C.-F. Baillargeon, évêque de Tloa et coadjuteur de Mgr Turgeon, archevêque de Québec, bénissait solennellement *Françoise*

(1) *Le Canadien*, 13 novembre 1865.

(2) Pamphile Lemay.

Henriette,⁽¹⁾ en présence de toute la tribu, d'un clergé nombreux et d'une grande affluence d'étrangers accourus pour être témoins du spectacle.⁽²⁾

* * *

Jamais le bronze sacré ne vibra avec plus d'émotion que le troisième jour d'octobre de l'an de grâce 1870. Sa voix proclamait à tout venant un fait mémorable dans les fastes de l'église de la Nouvelle-France. Ce jour-là, en effet, allait être célébrée la première messe du premier prêtre huron.

L'histoire a enregistré les diverses tentatives infructueuses que firent les missionnaires, dans le but de faire instruire et de préparer au saint ministère les enfants des tribus indigènes.

En 1636, le Père Daniel avait réussi à engager douze petits Hurons à descendre avec lui à Québec pour y commencer leurs études. Au moment du départ, grâce à la faiblesse de leurs parents, bon nombre manquèrent à l'appel. Rendus aux Trois-Rivières, malgré les présents et les réprimandes qu'employa tour à tour le P. Daniel, les autres en firent autant. Un seul demeura fidèle et persévéra dans sa résolution. Cependant, après un peu de réflexion, deux autres finirent par le rejoindre, et ils se rendirent au séminaire huron établi à Notre-Dame des Anges en attendant un lieu plus convenable.⁽³⁾

(1) Les parrains et marraines de la cloche furent M. et Mme François Evanturel, le chef Paul Picard et Mme Philippe Vincent. La baptisée porte les noms du premier parrain et de la seconde marraine, née Henriette Romain.

(2) Présents à la cérémonie : Messieurs J. Auclair, curé de Québec ; Ant. Racine, desservant de l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, A. Mailloux, V. G., G. Tremblay, curé de Beauport, L. Blais, curé de la Rivière-au-Renard, P. Doherty et N. Laliberté, du séminaire de Québec, F. Catellier et autres. Parmi les laïques, on remarquait le juge Maguire, le major Coldthurst, MM. Abraham Hamel, E. G. Cannon, etc.

(3) " En 1626, dit le P. Martin, dans une note à la première édition de la *Relation* du P. Bressany (p. 15), les jésuites avaient formé là leur première résidence à deux milles de Québec sur la rive droite de la petite rivière Lairet, à l'endroit où elle tombe dans la rivière Saint-Charles. C'était l'extrémité du terrain que leur avait donné le duc de Ventadour, sous le nom de seigneurie de N.-D. des Anges." Jacques Cartier, le découvreur du Canada, y hiverna en 1535. C'est à cet endroit que s'élève aujourd'hui le monument Cartier-Brébeuf.

Quand le P. Bressany, en 1644, partit pour le pays des Hurons, dans le but de rétablir les relations interrompues depuis la mort du P. Jogues et de secourir les missionnaires en proie à l'abandon et à la dernière misère, il fut accompagné de "six chrétiens hurons, qui depuis un an vivaient dans le séminaire huron que les jésuites avaient commencé à Notre-Dame des Anges, près de Québec." (1)

Ces Hurons n'étaient pas des écoliers, mais des néophytes qu'on avait instruits et baptisés à la résidence des jésuites.

La tentative du P. Daniel avait échoué, comme devaient également échouer plus tard celles de ses collaborateurs et de ses successeurs dans la mission du Canada. L'intention qui présida à la fondation de leur collège si principalement doté et si bien organisé, ne devait être réalisée qu'à demi. Les fils des seuls Français devaient en bénéficier. Pourtant c'était à l'instruction des enfants des sauvages qu'il était principalement destiné, comme le prouve la citation suivante : "La compagnie de la Nouvelle-France, a tous présents et advenir salut. Les Révérends Pères de la société de Jésus, nous ont fait entendre le dessein qu'ils ont d'établir un collège séminaire en la Nouvelle-France pour y Instruire les enffans des Sauvages, les hurons esloignez de deux cens lieues de Quebecq leur en aian désià envoyé six avec promesse de Leur envoyer un grand nombre à l'advenir. Et aussi pour instruire les enffans des français qui résideront sur les Lieux. Et qu'à cet effet ils auroient besoing d'une place compétante dans le lieu désigné pour la ville que Notre Compagnie veult faire construire à Quebecq pour y bastir L'église, les logements des Régents et escoliers, Cours et enclos du dit collège et séminaire.

"A ces causes désirans contribuer de Ntre part à une si louable et salutaire entreprise avons donné concédé etc." (2)

(1) Bressany, *Relation*, page 15.

(2) L'original de ce document, conservé aux archives du Bureau des Terres de la Couronne, à Québec, est daté du 18 mars 1637.

“ Bien des fois depuis, dit Ferland, ⁽¹⁾ dans la vue de les former pour le saint ministère, on a essayé de faire faire un cours d'études à de jeunes sauvages doués d'heureuses dispositions, et jamais l'on n'a réussi. A peine avaient-ils subi une ou deux années de captivité au collège que, poussés par un mouvement irrésistible, ils jetaient bas les habits de l'étudiant, endossaient le capot de chasseur, et s'élançaient, ivre de joie, dans les sentiers de la forêt.”

Plus tard, en 1668, lors de l'ouverture de ses classes, le séminaire de Québec essaya de franciser et d'instruire quelques enfants sauvages, mais avec fort peu de succès. ⁽²⁾ Une expérience contemporaine n'a guère eu plus de résultat.

Faut-il donc s'étonner s'il y eut grande liesse à Notre-Dame de la Jeune-Lorette le 3 octobre 1870 ?

“ Les drapeaux, les pavillons aux couleurs variées, dit la chronique, flottaient au vent, et rivalisaient d'éclat avec les feuilles brillantes de la forêt ; la voix solennelle du canon, se mêlant aux mille voix de la cascade, portait au loin le bruit de la fête et annonçait la joie de tous les cœurs. Dans le temple, les ornements antiques et précieux, les statues, les reliquaires, les *ex-voto* d'or et d'argent brillaient au milieu de la verdure, des fleurs, des couronnes et des guirlandes. Les voix langoureuses des en-

(1) *Cours d'histoire du Canada*, tome I, p. 210.

(2) FERLAND, *Cours d'histoire du Canada*, tome II, page 96. *L'Abeille* (19 octobre 1878) racontant les origines du Petit Séminaire de Québec, dont les classes furent ouvertes pour la première fois le 9 octobre 1768, donne les noms des premiers élèves inscrits.

Ils étaient au nombre de treize, dont six petits Hurons : Joseph Haondecheté, Joseph Honhatoron, Joseph Handeouaturi, Joseph Ookonchiandes, Jean Aontronouret et Nicolas Arsaritta.

“ Nos confrères hurons, que devinrent-ils ? se demande le rédacteur de *L'Abeille*. Oh ! pas un ne persévéra. Au bout de quelques mois, sur six, cinq s'étaient déjà envolés de la cage. Croit-on qu'il fût si facile de franciser ces jeunes natures primitives ? Que d'embarras, que de petites entraves allaient contrarier les aspirations de leur enfance ! Quel supplice, par exemple, de s'appliquer à saisir une règle de grammaire, quand, depuis l'âge de quatre ans, on n'a connu qu'un seul exercice, lancer une pierre contre Pécoreuil des bois, ou tirer une flèche contre l'oiseau des airs.”

fants sauvages faisaient entendre de pieux cantiques, et la foule recueillie et émue, composée en grande partie des restes de la noble nation huronne, rendait grâces à Dieu : un de leur tribu, un frère, un enfant du village de Lorette, Saſatancn (l'homme du souvenir), l'abbé Prosper Vincent, le premier prêtre huron, disait sa première messe."

L'abbé Benjamin Paquet, du séminaire de Québec, qui assistait le nouveau prêtre, adressa après l'évangile à l'auditoire attentif une courte et chaleureuse allocution qui fit verser de douces larmes. Après avoir exposé brièvement le rôle et la dignité du prêtre, il félicita les descendants de la vaillante nation huronne d'avoir offert un prêtre au Seigneur, le premier depuis que la bonne nouvelle du salut leur fut annoncée.

Après le chant du *Te Deum*, tous les habitants du village se rendirent à la sacristie. Là, le doyen de la nation, prenant la parole au nom de tous, dit : " Mon frère, les Hurons sont heureux aujourd'hui, et moi plus que les autres, je remercie le grand Esprit de m'avoir conservé la vie (le vénérable chef Paul avait alors quatre-vingt-cinq ans). Nous venons demander la bénédiction du premier prêtre huron."

Avant de bénir ses frères, l'abbé Vincent s'exprima en ces termes : " Chers et bien aimés compatriotes, les paroles me manquent pour rendre la joie qui déborde de mon cœur en ce moment solennel. C'est un grand et beau jour pour moi, *hæc dies quam fecit Dominus* ; ce jour, c'est le Seigneur qui l'a fait, et le ciel comble mes vœux en associant à mon bonheur les restes d'une nation, illustre entre toutes, autrefois plus nombreuse que les feuilles de la forêt. Remercions le Grand Esprit d'avoir daigné choisir le premier prêtre sauvage au sein de la nation huronne. J'étais indigne d'une aussi grande faveur : elle est due, sans doute, au sang de nos martyrs, à l'élan de vos désirs pieux et à la ferveur des prières de notre vénérable

missionnaire ⁽¹⁾. Chers frères, c'est avec un indicible bonheur que je vais vous donner ma bénédiction, au nom du Grand Esprit, afin d'attirer sur les débris de la nation des Kondiaronk et des Ahatsistari ⁽²⁾ les grâces abondantes du ciel. ⁽³⁾

* * *

Il convient d'ajouter encore une page à l'histoire de l'église huronne au dix-neuvième siècle pour raconter les vœux exprimés par la nation pour la béatification de ceux qui étaient venus leur prêcher la foi de Jésus-Christ.

Quand, en 1875, on fit des démarches pour introduire la cause de la vénérable Marie de l'Incarnation, les Hurons de Lorette se souvenant, eux aussi, du zèle et de la charité de celle qui avait été particulièrement la bienfaitrice de leur nation, et justement désireux de la voir glorifier, comme de témoigner leur gratitude envers les continuatrices de son apostolat auprès les filles de la tribu, adressèrent à Sa Sainteté Pie IX une lettre postulatoire, dont voici les principaux passages :

(1) Messire François Boucher.

(2) Chefs renommés de la nation au 17^e siècle, fervents chrétiens, alliés des Français.

(3) Voir le *Journal de Québec*, 4 octobre 1870.

L. St-G. Lindsay, Ptre.

(A SUIVRE)



LOUIS JOLLIET

PREMIER SEIGNEUR D'ANTICOSTI

(*Suite*),

XIII

Pendant que Jolliet nourrissait les projets d'exploration qu'il avait exposés au gouverneur, de graves événements se préparaient dans la colonie et au delà des frontières. Dès son arrivée à Québec, le marquis de Denonville avait vu clair dans les affaires d'Amérique; c'étaient les Anglais de la colonie voisine, plus encore que les Iroquois, qui étaient à redouter. La cour, à qui il fit part de ses observations sur les affaires canadiennes, ne tint aucun compte de ses opinions; elle lui prescrivit de porter la guerre chez les Iroquois — ce qu'il était déjà disposé à faire — mais de ne rien entreprendre contre les colons de la Nouvelle-York et de la Nouvelle-Angleterre, la diplomatie se chargeant de régler les différends qui pourraient surgir entre Français et Anglais en Amérique.

Or, les Anglais d'Amérique n'avaient rien de la docilité des colons du Canada à l'endroit des ordres venus d'outre-mer. Qu'on en juge par ce discours tenu par le colonel Dongan aux députés des cantons iroquois, réunis en conseil en 1688 : " Comme notre père le roi d'Angleterre le désire, il faut mettre bas la hache, mais gardez-vous bien de l'enterrer. Cachez-la sous l'herbe, afin de la reprendre s'il en est besoin. Mon roi me défend de vous fournir des armes et des munitions si vous entreprenez la guerre contre les Français; mais ne craignez point, car je vous fournirai à mes dépens ce qui vous sera nécessaire, si la guerre continue. Tenez-vous sur vos gardes, et

de peur que les Français ne vous surprennent, entretenez un parti de guerriers sur le lac Champlain et un autre sur la grande rivière.”

C'est ainsi que Jacques II, l'allié de Louis XIV, était obéi par ses sujets d'Amérique.

On ne se rendait pas compte de ces choses à Versailles. Denonville, en vrai militaire, se conforma strictement aux ordres qui lui furent signifiés, et ne chercha pas à faire prévaloir ses opinions personnelles au sujet des Anglais ou Anglo-Américains. Il envahit le pays des Tsonnontouans, où il brûla deux ou trois bourgades, désertées par leurs habitants, et ravagea la moisson d'alentour. Cette expédition avait été précédée du regrettable guet-apens de Catarakoui. (1687.)

Le roi de France avait écrit à M. de LaBarre, dès le mois de juillet de l'année 1684 : “ Comme il importe au bien de mon service de diminuer autant qu'il se pourra le nombre des Iroquois, et que d'ailleurs ces sauvages, qui sont forts et robustes, serviront utilement sur mes galères, je veux que vous fassiez tout ce qui sera possible pour en faire un grand nombre prisonniers de guerre, et que vous les fassiez passer en France.”

Les mêmes instructions avaient été données à M. de Denonville et à l'intendant, M. de Champigny, et c'est surtout sur celui-ci que pèse la responsabilité de la “ surprise ” du Fort Frontenac. Le roi avait recommandé de faire des “ prisonniers de guerre ”, non pas de s'emparer de visiteurs désarmés. Il n'en est pas moins vrai que l'envoi à Marseille de captifs iroquois était la réalisation d'un vœu émis par le souverain.

Les représailles furent terribles.

La faveur dont Denonville fut entouré à son retour en France s'explique par le fait qu'il ne portait pas l'entière responsabilité de la politique qu'il avait suivie. La cour voulant réparer l'erreur qui avait été commise, et à la demande du gouverneur lui-même, résolut de rapatrier les captifs iroquois. Afin d'effacer le plus possible toute trace du passé, elle rappela le marquis de Denonville et renvoya au Canada le comte de Fronte-

nac, l'ancien gouverneur qui avait su prendre un si grand ascendant sur toutes les nations indigènes. De sorte que les Iroquois apprirent en même temps le retour de leurs frères et l'arrivée à Québec de l'Ononchio dont le faste militaire les avait autrefois éblouis.

Le chevalier d'Au fut envoyé avec trois interprètes chez les Iroquois des cantons pour annoncer la double nouvelle et disposer favorablement les esprits. D'après M. l'abbé Bois, ce serait à Louis Jolliet que l'on aurait confié cette délicate mission. Nous devons avouer que, dans les documents de l'époque qu'il nous a été donné de consulter, nous n'avons trouvé aucune trace de cette ambassade de Louis Jolliet chez les Iroquois. Le chevalier d'Au se nommait Pierre d'Au-Jolliet : le savant abbé aurait-il confondu ce personnage avec le découvreur du Mississippi ?

Si les relations avec les Iroquois tendaient à s'améliorer, il en était tout autrement à l'égard des colons de la Nouvelle-Angleterre. Le 7 mai 1689, le prince d'Orange, devenu Guillaume III, avait formellement déclaré la guerre à Louis XIV ; l'hostilité des Anglo-américains, ses partisans, contre la colonie canadienne, se manifesta, dès l'année suivante, par une expédition formidable dirigée par l'amiral Sir William Phips. Une flotte de trente-quatre vaisseaux partit de Boston, s'engagea dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, et vint, le 16 octobre, s'arrêter en face de Québec, alors peu préparé à soutenir un siège. En 1690 comme au siècle suivant (en 1711 et en 1759), les ennemis détruisirent tous les établissements du bas du fleuve qu'ils purent atteindre, sur les côtes ou dans les îles. C'est ainsi que le fort de Jolliet, à Anticosti, fut incendié, de même que son établissement des îles de Mingan. Les Anglo-Américains eurent eux-mêmes à regretter cet inutile vandalisme, car, quatre ou cinq semaines plus tard, après l'échec subi par Phips devant Québec, un de leurs vaisseaux, un brigantin commandé par le capitaine John Rainsford, vint s'échouer sur la pointe ouest d'Anticosti (la Pointe-aux-Anglais), et ceux des naufrages

gés qui ne furent pas engloutis dans les flots endurent beaucoup de froid et de misères faute d'abri et de secours d'aucune sorte.

En remontant le Saint-Laurent, non loin de Tadoussac, le vaisseau amiral rencontra une barque venant de Québec, dans laquelle se trouvaient Madame de LaLande, sa fille Madame Louis Jolliet, et Monsieur de Grandville. Celui-ci se rendait en éclaireur dans le bas du fleuve, où un grand nombre de vaisseaux portant pavillon anglais avaient été signalés par un envoyé abénaquis. M. de Grandville ne soupçonnait pas que les ennemis fussent si près de Québec, et il avait cru pouvoir sans inconvénients partir dans le même bateau que Madame de LaLande, Madame Jolliet et quelques autres, qui se rendaient à Mingan ou à Anticosti.

Les deux dames et leurs compagnons furent faits prisonniers, et assistèrent à bord du *Six Friends* au bombardement de Québec, et, finalement, à la déroute des assiégeants.

Dans sa relation du siège de Québec de 1690, Charlevoix dit que les ennemis, découragés et humiliés, se décidèrent, le 23 octobre, à s'en retourner à Boston. " Sur le soir, la flotte leva les ancres et se laissa dériver à la marée. Le vingt-quatre elle mouilla à l'*Arbre Sec* (île d'Orléans) ; elle emmenait un grand nombre de Français qui avaient été faits prisonniers en différentes rencontres, et, entre autres, le sieur Trouvé, prêtre, que Phips avait détenu depuis la prise de Port-Royal, M. de Grandville et les Demoiselles Jolliet et de LaLande. Cette dernière, voyant qu'on ne parlait ni de rançon, ni d'échange, demanda à l'amiral s'il n'aimerait pas mieux retirer les Anglais prisonniers en Canada que d'emmener à Boston des Français dont il serait embarrassé, et s'offrit d'aller faire, de sa part, au comte de Frontenac, la proposition d'un échange où les deux nations trouveraient également leur avantage. Son offre fut acceptée ; elle fut conduite à Québec et eut encore moins de peine à résoudre le gouverneur-général à entrer en négociations sur cet article avec l'amiral anglais. M. de Frontenac lui

envoya même son capitaine des gardes, chargé d'un plein pouvoir, et, comme le nombre de prisonniers était à peu près égal de part et d'autre, le traité fut conclu sans aucune difficulté et exécuté de bonne foi."

Parlant de ce qui advint après la déroute de Phips, Cotton Mather, cité par M. Ernest Myrand, dit que quatre vaisseaux de la flotte firent naufrage, et que l'un d'eux fut jeté, le 28 octobre (d'après le calendrier julien, ce qui correspondait au 7 novembre du calendrier grégorien), sur ce qu'il appelle l'île "désolée et hideuse" d'Anticosti... "There were three or four vessels which totally miscarried : one was never heard of, a second was wrecked, but most of the men were saved by another in company ; a third was wrecked, so that all the men were either starved, drowned or slain by the Indians, except one; which, a long while after, was, by means of the French, restored ; and a fourth, a brigantine whereof captain John Rainsford was commander, having about three score men aboard, was in a very stormy night, October 28th 1690, stranded upon the desolate and hideous island of Anticosta, an island in the mouth of the mighty river of Canada..."

"The captain and his men, finding that they should be obliged to winter on the Island, built a store house and several huts to shelter themselves from the cold, with planks of the wreck ; as they were short of provisions they agreed each man's allowance to be two biscuits, half a pound of pork, half a pound of flour, one pint and a quarter of pease, and two small fish per week. It was not long before the dismal effects of hunger and cold began to appear among them, for on the twentieth of December, their surgeon died, and, after him, forty men in a few weeks. And though they were all convinced of the necessity of keeping to their allowance, unless they would at last eat each other, yet their store house was frequently broken open. An Irishman, once, got to the provisions, and eat no less than eighteen biscuits, which swelled him to such a degree that he was in great pain and was near bursting.

“ On the twenty-fifth March, five of the Company resolved to venture out to sea in their skiff, which they lengthened out so far as to make a sort of cabin for two or three men, and having procured a sail, they shipped their share of provisions on board, and steered away for Boston. It was on the ninth of May before these poor wretches arrived there, through a thousand dangers from the sea and ice, and almost starved with hunger and cold ; upon their arrival, a vessel was immediately dispatched away to the Island and brought off the few unfortunate wretches that had been left behind.”

M. Ernest Myrand, qui, dans son volume intitulé : *Sir William Phips devant Québec*, a réuni dix-neuf relations du siège de 1690, avec beaucoup d'autres documents précieux relatifs à ce mémorable événement, fait suivre la citation de Cotton Mather, que l'on vient de lire, de la note suivante :

“ Il n'en revint (des naufragés d'Anticosti) que 17, comme l'établissent les archives de l'Etat de Massachusetts. Ainsi nous lisons, à la date du 13 mai 1691, dans une ordonnance de la *General Court* de Boston, que l'héroïque capitaine John Rainsford avait laissé 21 hommes sur l'île d'Anticosti, le 25 mars précédent. Plus tard, à la date du 29 juin 1691, le *Diary* de Samuel Sewall — (Massachusetts Historical Collections, vol. V, fifth series — Sewall Papers, vol. I, page 346) — contient l'entrée suivante : “ Yesterday (28 juin 1691), Rainsford arrived “ with 17 men that remained alive on Anticosti, 4 dead of small-pox since the Longboat's coming.” Des 67 hommes qui montaient, au départ de Québec, le brigantin de John Rainsford, 45 étaient morts.” (1)

(1) Le récit de ce naufrage a contribué à augmenter encore les préjugés populaires à l'endroit d'Anticosti. Nous disons “ préjugés,” car si l'on supprimait les phares des côtes d'Angleterre et de France, par exemple, n'y verrait-on pas aussi se multiplier les désastres ? Or, ce qui manquait à Anticosti, c'étaient des lumières pour guider les pilotes, et des dépôts de provisions pour secourir les naufragés en cas d'accident. Ce ne fut que vers 1836 que le gouvernement du Bas-Canada établit et des phares et des dépôts de provisions sur divers points de l'île.

A ceux de nos lecteurs qui voudraient se bien renseigner sur la géographie physique, la faune, la flore, les ressources et l'histoire de l'île d'Anticosti, nous conseillons

Le baron de Lahontan, dont l'exactitude est souvent discutée, est le seul des écrivains contemporains à dire que Louis Jolliet fut fait prisonnier par la flotte de Phips. Ce fut cette même année 1690, ou l'année précédente, que l'explorateur Canadien fit son premier voyage au Labrador, et il écrit en 1693 que sans les pertes que lui avaient fait subir les Anglais par la destruction de ses magasins d'Anticosti et des îles de Mingan, il y aurait fait un deuxième voyage. (1) La lettre qu'il adressa à M. de Lagny, intendant général du commerce de France, à la date du 2 novembre 1693, donne d'intéressants détails sur cette première exploration de Jolliet aux côtes de l'Atlantique. Nous citons :

“ De Québec, en Canada, le 2e Novembre 1693.

“ Monsieur,

“ Aussitost que j'ay esté adverti que vous souhaitiez une de mes cartes, j'y ai travaillé avecques toute l'inclination et l'application possible. J'avais veu plusieurs fois depuis dix-huit ans tout le fleuve, et j'en avais escrits tous les rumbs de vent & observé les hauteurs en divers endroits comme je les ay marqués. Pour ce qui est du destroit de la baye d'Hudson, Mr d'Iberville Lemoyne en a donné ses mémoires qui sont fort justes.

de consulter le travail de M. Joseph Bouchette : *Topographical Dictionary of Lower Canada* ; les récits de M. Faucher de Saint-Maurice publiés sous le titre : *De Tribord à Babord*, et l'ouvrage de M. l'abbé Victor Huard intitulé : *Labrador et Anticosti*.

M. C.-E. Rouleau, dans le *Courrier du Canada*, M. Charles Deguise, dans la *Semaine Commerciale*, M. Ulric Barthe et M. Arthur Buies, dans le *Soleil*, ont aussi publié des articles intéressants sur Anticosti, en 1899.

M. Buies, au cours de son écrit débordant d'enthousiasme, se demande comment les ours ont pu pénétrer dans l'ancien domaine de Jolliet. Un auteur du dix-septième siècle répond à l'avance à cette question : Ces ours, dit-il, sont de grands nageurs ; on les voit nager six ou sept lieues d'un seul trait, d'une pointe à l'autre, le long des côtes, sans prendre pied à terre pour se reposer. Comme les phoques, ou loups marins, ils ne devaient pas, du reste, craindre de s'aventurer sur les glaces.

Voilà une réponse : il y a champ pour d'autres hypothèses.

(1) Le 15 septembre 1692, le gouverneur et l'intendant (Frontenac et Champigny) écrivent au ministre que Jolliet est “ chargé d'une nombreuse famille,” qu'il a “ beaucoup de talents pour les découvertes, auxquelles il continue de travailler actuellement, et a un établissement considérable dans l'île d'Anticosti, où il a consommé la plus grande partie de son bien.”

“ Je ne vous marque rien, Monsieur, du passage du Canseau ny de Plaisance par ce que je n’y ay pas esté, et j’ayme mieux vous donner pour le présent une carte imparfaite que défectueuse.

“ A l’égard de cette mer que je nomme ici comme vers les 57e degrés et demi de latitude, je n’en ay approché qu’à cinq ou six journées, mais les Sauvages que j’ay veus dans mon chemin m’ont assuré qu’elle est grande & qu’il n’y paraist que de l’eau du costé du nord, ce qui me fait dire qu’il est probable que toutes les terres qui font les bords du destroit d’Hudson ne sont que des isles & que l’on pourrait trouver d’autres passages qui ne seroient pas si nord & par conséquent hors du chemin des ennemys pour entrer dans la Baye.

“ Les Sauvages de cette mer inconnue n’ont jamais veu de François. Ils s’habillent de peaux de caribou, se nourrissent de sa chair & de celle de castor, quelquefois de saumons, truites & lous-marins, dont l’huile leur sert de beurre & de vinaigre. Ils font des canots que nous ne connaissons pas.

“ On trouve le long des costes du Labrador les Esquimaux qui sont en grand nombre. Quand ils n’ont pas de commodité pour faire du feu, ils mangent la viande & le poisson tout crus. Ils sont d’une taille haute, ils ont le visage & le corps blancs et les cheveux frisés; chacun à plusieurs femmes qui sont fort blanches & bien faites, leurs cheveux traînent à terre, elles sont adroites à la couture; toutes aussi bien que les hommes se couvrent de peaux de lous-marins & ont pour toutes sortes de choses beaucoup d’industrie.

“ Sans les deux pertes considérables que j’ay faites par les Anglois, j’aurais poursuivi cette découverte, mais à moins que d’estre un peu aydé de la Cour il m’est inutile d’y songer. Vous pouvez tout, Monsieur, & je ne doute pas, si le Roi veut qu’on la fasse, que vous n’ayez un jour de la joye d’avoir fait porter le premier à ces peuples barbares les lumières de l’Évangile & la connaissance de la grandeur de Sa Majesté.

“ On pourrait faire un trafic assez considérable d’huile de

loup-marin & balesne avecques eux, et en chemin un peu de molue pour payer une partie des frais.

“Lorsqu'on me jugera capable de quelque chose, je seray toujours prêt à marcher & à servir avec fidélité.

“Je vous prie très-humblement, Monsieur, de donner mon plan à Mgr de Pontchartrain & de vous souvenir de ce que Mr le Comte de Frontenac vous escrit en ma faveur. Je vous en auray des obligations infinies qui ne feront pourtant pas que je sois plus que je suis,

“Monsieur,

“Votre très humble & très obéissant serviteur,

“JOLLIET.”

Au dos: “à Monsieur,

Monsieur de Lagny, conseiller
du Roy en ses conseils & In-
tendant général de tout le
commerce de France, à Paris.”

Le style de Jolliet à acquis à la fois de la fermeté et de la souplesse: l'évolution littéraire s'est fait sentir dans la nouvelle comme dans l'ancienne France. La volumineuse correspondance de Denonville marque, dans nos archives politiques, la fin de cette période où la syntaxe s'arrangeait souvent comme elle pouvait, la correction parfaite du langage y étant chose exceptionnelle. (1)

(1) A partir de la correspondance de Frontenac — un lettré — jusqu'à celle de Montcalm — un autre lettré — les chercheurs n'ont qu'à ouvrir les yeux pour y bien voir: tout y est clair et précis. L'œuvre des grands auteurs du dix-septième siècle est dans tout son rayonnement; la langue qu'ils ont perfectionnée est de plus en plus connue, de plus en plus écrite.

Des amis de notre pays ont déclaré que les Canadiens d'aujourd'hui parlent la langue de Bossuet et de Pascal; cette affirmation, vraiment trop bienveillante si on la dégage de tout contexte, a fait dire à un homme d'esprit: “..... La langue de Bossuet, c'est bien ambitieux! Bossuet seul la parla de son temps.” — (Charles Gailly de Taurines, — *La Nation canadienne*, page 245). Ce même auteur parle avec éloges du langage des habitants de nos campagnes du Canada français.

Un riche bourgeois de Québec, M. François Viennay-Pachot, allié des Juchereau de LaFerté, qui, pendant plusieurs années, avait été le pourvoyeur et l'associé de Jolliet, fournit à celui-ci tout ce qu'il lui fallait pour reprendre l'exploration du Labrador. Il fit les choses largement, — la traite d'objets de fabrication française, en échange de fourrures, de morue et d'huile de marsouin, devant l'indemniser de ses déboursés. Un Père franciscain récollet, trois cadets et quatorze hommes d'équipage s'embarquèrent avec Jolliet sur le navire *Saint-François*, qui partit de Québec le 28 avril 1694, en destination des îles de Mingan, du détroit de Belle-Ile et du Labrador océanique. Jolliet amenait avec lui sa femme, son fils aîné, Louis, âgé de dix-huit ans, — qui, le mois précédent, avait quitté l'habit ecclésiastique, après avoir passé un an au grand séminaire de Québec, — et les autres membres de sa famille. Il les laissa aux îles de Mingan, où Madame de LaLande avait passé l'hiver précédent. Deux de ses fils cependant — probablement Louis et Charles — l'accompagnèrent au Labrador, ainsi qu'un jeune Juchereau de La Ferté.

Le *Saint-François* était “ muni de six pierriers, de quatorze pièces de canon ”, les navires marchands étant exposés alors à livrer bataille contre les flibustiers de toutes races et de toutes catégories.

Ernest Gagnon.

(A suivre)



L' OUBLIÉ ⁽¹⁾

LES COLONS DE VILLE-MARIE.

(Suite et fin).

XVII

Se trouvant trop isolé, Lambert Closse avait cédé la moitié de son fief à un colon, M. de Saily, sous la condition qu'il s'établirait proche de lui. Le lendemain de ce mémorable 19 avril, comme il revenait du champ, après sa dure journée, le major fut rejoint par son voisin qui montait du fort et lui dit tout essoufflé :

—Nos jeunes gens sont revenus... ils ont rencontré une bande d'Iroquois tout près d'ici et, dans le combat, trois des nôtres ont péri.

—Lesquels ? demanda le major.

—Nicolas Duval, Mathurin Soulard et Blaise Tuillé... Daulac a ramené les corps pour leur faire donner la sépulture... Aussitôt le service fini, il repartira.

—Après le souper, j'irai vous prendre et nous descendrons à la Pointe, dit Lambert Closse.

Il continua sa route : et l'excitation de son chien, qui voulait s'élançer à sa rencontre, apprit à Elisabeth son approche.

Elle fit jouer les barres de fer placées en travers de la porte, l'ouvrit, et s'appuyant contre le chambranle, elle

(1) Voir la REVUE CANADIENNE des mois de juin, juillet, août, octobre et novembre 1900 et avril 1901.

attendit avec cette joie intense qu'elle éprouvait toujours au moment de le revoir. En l'apercevant à la porte de sa maison où le feu brillait, en songeant à son amour qui ne connaissait ni langueur, ni déclin, que de fois le major s'était trouvé privilégié, trop heureux !

Son bonheur lui était devenu une sorte de remords.



Cependant, quand il vit Elisabeth lui sourire, son front assombri s'illumina et d'un bond il fut devant elle.

Mais comme une plainte, comme un gémissement, les tintements de la cloche de l'hôpital arrivèrent par-dessus les grands arbres.

—Ce n'est pas le tocsin, dit le major à sa femme, qui avait pâli. Soulard, Duval et Tuillé sont déjà morts, c'est le glas.

Il suspendit son mousquet au mur, prit la main de sa femme qui le regardait tristement, et s'agenouilla pour réciter la prière des morts.

Il resta sombre et silencieux, pendant qu'Elisabeth prenait la vaisselle d'étain sur le dressoir, trempait la soupe et disposait tout. Elle mettait à toutes choses beaucoup de grâce ; et, d'ordinaire, il la suivait amoureuxment des yeux pendant qu'elle vaquait à ces

humbles soins. Mais, ce soir-là, elle ne rencontra pas une seule fois son regard... Pendant le souper, il lui répéta ce que M. de Saily lui avait appris, ajoutant qu'il allait descendre à la Pointe. Les yeux d'Elisabeth s'embrumèrent, ses lèvres s'agitèrent comme celles d'un enfant qui va pleurer.

— Nous serons de retour avant la nuit : Pigeon et Flamand resteront avec vous.

— Je vous en prie, emmenez-moi, dit-elle, l'implorant du regard.

Dans sa soumission jeune, aimante, il y avait un grand charme, et le front du major s'éclaircit.

— Vous n'appréhendez pas de revenir à l'entrée de la nuit ? demanda-t-il.

— Je n'appréhende rien quand je suis avec vous, affirma-t-elle, fixant sur les siens ses yeux graves et tendres.

— Folle enfant ! murmura-t-il, plus touché qu'il ne le voulait paraître. Il réfléchit que le danger était partout, et ajouta : Eh bien ! préparez-vous : et, se levant, il chargea soigneusement ses pistolets.

XVIII

Ville-Marie ne formait qu'une famille, et à chacune des trois maisons mortuaires, les visiteurs trouvèrent des groupes émus. Comme presque toutes les autres d'ailleurs à Ville-Marie, ces maisons se composaient d'une seule pièce. Mais sauf quelques soupirs, quelques sanglots étouffés, on n'entendait autour des morts que des prières.

Sur une table, à côté du corps, une branche de buis trempait dans l'eau bénite et des chandelles de suif brûlaient.

Rien de plus. Ceux qui venaient de donner un si grand exemple s'étaient formés dans la pauvreté étroite et âpre.

A cette belle heure du soir, au bord des eaux luisantes et bondissantes, on achevait de creuser la fosse profonde où les trois cercueils allaient descendre : et appuyés contre la clôture du cimetière, deux hommes d'apparence juvénile causaient. L'un était Daulac, l'autre Nicolas Tillemont, celui qui avait reculé la veille, au moment de prononcer le serment.

Depuis, il avait pleuré : et son visage, qui rayonnait en ce moment, gardait encore la trace de ces larmes amères.

— Je serais mort de honte, disait-il, tout frémissant. Mais, Dieu merci ! vous êtes revenus et je peux réparer ma faiblesse.

Le jeune et héroïque chef le regardait souriant, ému.

— C'est l'amour de la vie qui m'a tout à coup saisi hier, poursuit Tillemont avec un reste de confusion.

Et maintenant qu'il venait de se vouer à la mort, regardant la fosse béante, il se trouvait heureux d'avoir tout sacrifié, même le repos suprême dans la terre consacrée.

Quand Daulac rentra au fort, il dit à Maisonneuve :

— Monsieur, nous partirons demain au complet. Les vides sont remplis : Jean Le Comte, Simon Grenet, François Crusson et Nicolas Tillemont ont fait le serment.

— Nicolas Tillemont ? répéta Maisonneuve surpris.

— Oui, c'est l'amour de la vie qui s'est tout à coup réveillé hier, mais il n'a pas tardé à regretter sa reculade. Il dit qu'il ne savait où se cacher... que c'est Dieu qui nous a ramenés.

— Pauvre enfant ! murmura Maisonneuve, c'est à peine s'il a vingt ans.

Et se rappelant le charme des illusions premières, il se tut et soupira.

Debout à la fenêtre, Daulac regardait les bois, les eaux, le grand ciel pur qui s'étendait, et songeait à cet autre monde invisible, inconnu, où ses compagnons venaient d'entrer — dont lui-même était si près.

Mais tout à coup au haut du coteau, il aperçut le major et Elisabeth qui s'en retournaient, et son regard et sa pensée les suivirent.

Au bout du sentier solitaire, verdissant, il revit leur maison, cette maison à peine meublée où rien ne semblait manquer.

—Moi aussi, se disait-il, j'aurais pu être aimé... moi aussi j'aurais pu avoir un foyer... Des visions douces et charmantes flottaient dans sa pensée : mais tout à coup il frissonna comme sous l'étreinte d'une ombre glacée sortie de la tombe.

—Le soleil, le printemps, l'amour, tout cela n'était plus à lui. Il allait mourir... et de quelle mort !

Lentement il ferma la fenêtre : puis rejoignant Maison-neuve qui le regardait avec tristesse, il dit résolument :
Vive la Nouvelle-France !

XIX

Il y avait déjà plusieurs jours que Daulac et ses compagnons avaient quitté Montréal. Le ciel était resté constamment gris et morne, et les brouillards qui montaient du fleuve flottaient ça et là comme des voiles funèbres.

L'anxiété la plus vive pesait toujours sur la Nouvelle-France. Jamais la vie n'y avait été plus angoissée ; cependant ce n'était pas l'imminence et l'horreur du danger qui faisaient le plus grand tourment d'Elisabeth.

Si elle s'était sentie aimée comme autrefois, il lui semblait qu'elle eût échappé sans peine à cette terreur profonde qu'on respirait partout ; mais l'âme de Lambert Closse était avec ceux qui s'en allaient mourir pour la patrie ; et, parfois, il restait des heures entières, sans paraître s'apercevoir de la présence de sa femme.

Voilà ce qui la faisait pleurer si amèrement, quand elle était à l'abri de tout regard.

Oh, la tristesse de ses pensées ! et comme elle appelait la mort, si le cœur de son mari s'était vraiment refroidi... si la bonté devait remplacer cette noble et passionnée tendresse qui répandait un bonheur si grand sur sa vie de périls et de misères.

La pensée d'un reproche ne lui venait même pas. Elle comprenait qu'en ces jours d'angoisse patriotique, toute plainte personnelle paraîtrait misérable à cet homme souverainement généreux. Elle savait que le sentiment qui le dominait était auguste. Jamais elle ne l'avait tant admiré, tant aimé. Malgré la souffrance secrète, malgré les inquiétudes et les alarmes, jamais elle n'avait été plus attentive à ses plus légers besoins.

Ce soir-là, la pluie qui s'amassait depuis des jours avait commencé à tomber.

Leur voisin, M. de Saily, s'était retiré de bonne heure, et Elisabeth veillait seule avec son mari.

Après la prière récitée avec les domestiques, il s'était mis à marcher de long en large dans la chambre.

La mèche, qui brûlait dans la lampe de fer, en forme de gondole suspendue au plafond, ne donnait qu'une bien faible lumière, mais la clarté du foyer éclairait parfaitement la pièce. L'aiguille à la main par contenance, Elisabeth suivait avec une attention passionnée tous les mouvements de son mari. Souvent, il s'arrêtait pour écouter la pluie qui tombait à torrents : et, après avoir longtemps marché, il vint s'asseoir près d'elle, à l'angle de la cheminée ; mais jamais il n'avait paru plus absorbé, moins disposé à causer.

Elisabeth pensait qu'à défaut de tendres paroles, elle aurait trouvé doux d'entendre sa voix.

Chaque instant ajoutait à l'acuité de son chagrin ; et, malgré tous ses efforts, elle ne put bientôt plus retenir ses larmes.

Penchée sur son ouvrage, elle les laissait couler sans les essuyer pour ne pas attirer l'attention de son mari ; mais il s'était aperçu qu'elle pleurait, et ces larmes discrètes, silencieuses le touchaient plus que n'aurait fait une véhémement explosion de douleur. Au fond de son cœur, il sentait comme un remords, et l'attirant à lui :

“ Pauvre enfant,” dit-il, en essuyant ses pleurs. Ces jours sont terribles à traverser.

—Ce n'est pas cela, commença-t-elle, tâchant de se dominer ; mais sentant qu'elle perdait tout empire sur elle-même, elle se tut et cacha son visage entre ses mains.

—Ce n'est pas cela, répéta le major, surpris et troublé. Il appuya la main sur le front de sa femme, le pencha un peu en arrière et regarda son visage avec une expression touchante d'inquiétude et de tendresse.

Et tout ce qu'Elisabeth avait refoulé de douleur et de passion lui échappa.

—Ah, je voudrais mourir ! s'écria-t-elle. Que m'importe que les Iroquois me déchirent et me brûlent, si vous ne m'aimez pas. Oui, je voudrais mourir ; comment vivre avec cette pensée que je vous suis une charge... un fardeau... un embarras.

—Une charge... un embarras... répéta-t-il de sa voix incisive et mâle. N'écoute plus ces folles pensées. Ne les écoute plus, je te le défends, dit-il, la serrant dans ses bras. Aussi vrai que j'aime mon Dieu, je t'aime, je t'aimerai éternellement.

Un sourire divin illumina le visage d'Elisabeth, mais elle continua de pleurer.

N'avez-vous pas assez à souffrir, poursuivit-il après un silence. Votre vie n'est-elle pas assez triste ? Faut-il vous tourmenter avec des chimères ?

Elle releva la tête, appuya les mains sur son épaule, et le regardant comme pour lire jusqu'au fond de son âme.

—Vous ne regrettez pas de n'être pas parti, demandat-elle ?

—Ah ! je souffre... dit-il, serrant ses tempes de ses mains, avec une sombre énergie.

—Ces enfants qui se sacrifient — qui s'en vont à la mort sont toujours là devant mes yeux. Qui sait ce qu'ils endurent en ce moment... Et moi, je suis tranquille, à l'abri, heureux, si on pouvait l'être quand la patrie est en si grand danger.

XX

Pendant ce temps, Daulac et sa petite troupe souvent arrêtés par la rencontre des glaces gagnaient lentement, péniblement la rivière Ottawa.



Campés comme on sait au pied du Long-Sault, dans un mauvais fortin abandonné par les Algonquins, ils travaillaient à le réparer quand ils furent aperçus et investis par l'ennemi.

Fidèles à leur serment, tous combattirent jusqu'à la mort et avec tant d'ardeur que le siège de ce misérable fortin dura dix jours — coûta la vie à plus de quatre cents guerriers.

Une fois dans la place, les Iroquois comptèrent les morts : alors aux hurlements de triomphe succéda un grand silence.

Epouvantés que dix-sept Français eussent pu tenir si longtemps et leur tuer tant de monde, ils jugèrent leur dessein une folie ; et, comme Daulac l'avait espéré, reprirent le chemin de leur pays.

A Montréal, on l'apprit avec des sentiments inexprimables. Un solennel *Te Deum* suivit le service funèbre célébré dans cette chapelle de l'hôpital où l'on avait vu les jeunes héros, à genoux autour du cercueil de leurs frères d'armes, assistant pour ainsi dire à leurs propres funérailles.

Partout, dans la Nouvelle-France, on bénit ceux qui s'étaient sacrifiés pour la patrie.

Une juste fierté se mêlait à la douleur des parents, et leurs larmes auraient coulé douces ; mais,—horrible pensée,— l'un de ces généreux enfants, dont les blessures n'étaient pas mortelles, avait été soigneusement pansé par les Iroquois qui l'avaient emmené pour le torturer savamment et à loisir. (1)

Si ces forcenés n'espéraient plus anéantir la Nouvelle-France, ils n'en poursuivirent pas moins la guerre ; et la France devait faire attendre trois ans encore les secours tant de fois sollicités.

A Ville-Marie, Lambert Closse se multipliait. Plus que jamais, il semblait possédé par une fièvre héroïque. Le souvenir de Daulac et des autres restait étrangement vif en son cœur

—O la belle, la noble mort ! disait-il souvent avec enthousiasme ; jamais il ne s'est fait rien de plus beau — de plus français.

Malgré sa profonde tendresse pour sa femme, il enviait la mort de ces généreux martyrs, et la joie de sa paternité ne suffit pas à endormir ce regret qui se trahissait souvent :

(1) On ne sut point son nom : mais on apprit plus tard que tous les tourments que la cruauté peut inventer ne purent lui arracher ni un cri, ni une plainte.

—Pourtant, j'aime bien sentir autour de mon cou les bras de ma fillette, disait-il parfois à Elisabeth.

L'enfant était délicieuse ; quelque chose de l'amour inquiet, passionné de la jeune mère semblait avoir passé dans son petit cœur, et elle témoignait à son père une tendresse extraordinaire.

Cela ravissait Elisabeth. Malgré les difficultés et les misères de sa vie, elle se serait trouvée trop heureuse, sans les mortelles inquiétudes de tous les jours.

La sanglante mort de l'abbé Vignal et celle mille fois plus terrible de Claude de Brigeac ajoutèrent encore à ses angoisses. La tristesse fut grande parmi les colons à la fin de l'année 1661.

Cependant, malgré tout, l'esprit de sociabilité se conservait à Ville-Marie ; et, à l'occasion du nouvel an, on échangeait de petits présents avec les compliments et les vœux.

Le soir de ce premier janvier (1662) Lambert Closse examinait les cadeaux reçus, étalés sur la table.

Un volume de l'Écriture envoyé par les Sulpiciens attira son attention. Il le prit avec la pensée que les premiers mots qu'il allait lire lui diraient ce que la nouvelle année lui réservait ; et l'ouvrant au hasard, il tomba sur ces paroles de Job : « Voilà que je vais m'endormir dans la poussière du tombeau. »

Son regard resta fixé sur la ligne funèbre et une crainte étrange l'envahit tout entier. Lui qui depuis tant d'années avait tant bravé la mort sentait dans ses veines un frisson d'horreur à la pensée de l'adieu à la vie... du long sommeil sous la terre dévorante.

Sans rien dire, il mit le livre sur la table et s'approcha d'une fenêtre. Le givre s'était fondu sur les vitres : il aperçut le ciel profond, plein d'étoiles, et voulut élever ses pensées. Mais jamais la flamme de son foyer ne lui avait semblé si belle, si pure, si douce.

—A quoi pensez-vous ? lui demanda Elisabeth le rejoignant.

Elle avait jeté un léger bonnet sur sa tête blonde, et le regardait de ses yeux tendres et profonds, les mains appuyées sur son épaule.

Il sentit son cœur se serrer affreusement. Elle était si

jeune, si frêle, si charmante ; elle l'aimait d'un amour si vif et si grand.

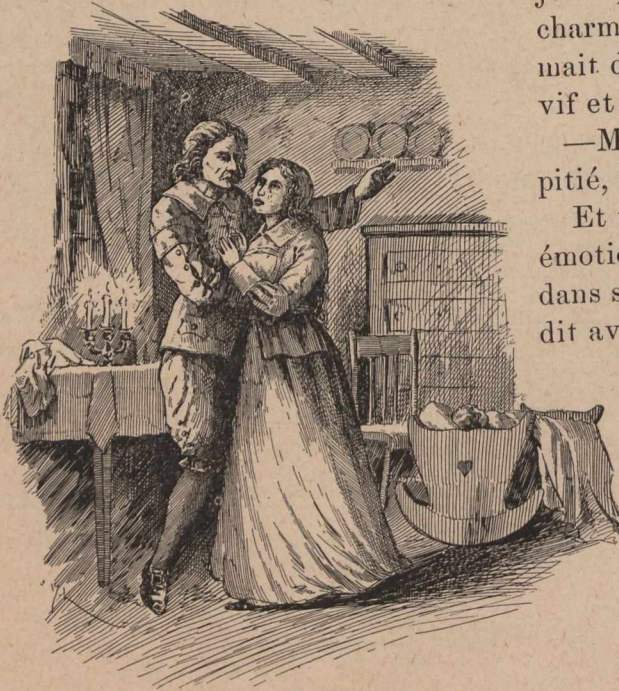
—Mon Dieu, ayez pitié, murmura-t-il.

Et maîtrisant son émotion, il la prit dans ses bras et lui dit avec calme :

— Ecoutez-moi, mon aimée. Le commencement de l'année m'inspire des pensées sérieuses, et il y a des choses que je

veux vous dire ce soir... Nous sommes ici pour la gloire de Dieu, vous le savez ; vous savez que pour cette cause-là, il est toujours doux et glorieux de mourir. Souvenez-vous en si je suis tué l'un de ces jours, et ne vous abandonnez pas à la douleur. Les morts ne sont pas des anéantis... Là haut, je vous protégerai mieux que sur la terre. Si nous nous retrouvions avec tant de bonheur pour quelques heures dans notre pauvre maison, que sera donc le revoir dans le ciel !...

Le froid de l'acier glissant entre sa chair et ses os



n'aurait pas été plus insupportable à Elisabeth que la pensée de la séparation. Cependant elle avait écouté dominée par ce souverain ascendant que son mari exerçait sur elle.

Et malgré l'horrible crainte qu'elles éveillèrent, malgré les larmes qu'elles firent couler, ses paroles lui laissèrent au plus profond du cœur comme une force, comme une douceur sacrée.

XXI

On était encore en plein hiver à Ville-Marie, mais la température était douce. Le soleil, ce jour-là, s'était levé magnifique : et la vive lumière matinale donnait un aspect radieux à la chambre où Elisabeth priait comme prient ceux qui croient, aux heures de mortelle angoisse.

Le lugubre tocsin avait retenti, et son mari l'avait quittée en hâte pour courir au combat avec ses deux serviteurs.

Elle l'avait suivi du regard à travers les arbres chargés de givre. Un instant, il s'était retourné pour lui envoyer un geste d'adieu, et la pensée qu'elle ne le reverrait plus lui était venue si vive, si terrible qu'elle était tombée comme morte sur la neige.

En rouvrant les yeux, elle n'avait plus aperçu que la neige éclatante, et à travers les hurlements féroces et le bruit de la fusillade, elle avait entendu les cris de son enfant.

La petite s'était endormie. Sa mère l'avait couchée dans son berceau et s'était mise en prière. Elle aurait voulu s'y absorber, mais chaque coup de feu la secouait et elle sentait comme un couteau qu'on lui enfonçait dans le cœur.

Oh ! cette poignante souffrance de l'inquiétude à son comble, que de fois Elisabeth l'avait éprouvée !

Se rappelant tous les dangers auxquels son mari avait échappé, elle se reprochait de trop craindre, de ne pas assez espérer.

Comme elle conjurait Dieu d'avoir pitié—de pardonner à la faiblesse de sa foi... Elle aurait voulu élever jusqu'au ciel une tempête de supplications... Et lorsqu'elle essayait de se reprendre au bonheur, à l'espérance — de se figurer son mari rentrant cette fois encore sans blessures, il lui semblait qu'une main invisible lui remettait sous les yeux un tableau de Jésus portant sa croix, bien des fois regardé à l'hôpital pendant qu'elle veillait les blessés.

Elle revoyait la face résignée du Sauveur, et sur son épaule sacrée qui pliait, la lourde, l'horrible croix... C'était comme une apparition douloureuse, fugitive, mais apaisante, fortifiante.

Elle, pauvre et faible créature, pourrait-elle marcher toujours dans la voie douloureuse... ne plus le voir... ne plus l'entendre jamais... Était-ce pour la préparer qu'il lui avait dit le soir du jour de l'an... Si je suis tué... ses paroles lui revenaient avec une pénétrante saveur d'adieu.

Pendant les heures s'écoulaient. Il y avait longtemps que l'*Angelus* était sonné à l'hôpital. Combien de temps encore la laisserait-on sans nouvelles ? Ah ! qu'elle se sentait abandonnée...

Mais, dans l'émoi général, quelqu'un s'était souvenu d'elle : et une huronne enveloppée d'une couverture aux couleurs éclatantes accourait par le sentier. La neige soulevée par ses raquettes formait autour d'elle comme une blanche nuée et bientôt elle fut à la maison.

Elisabeth, dans son trouble, avait oublié de barricader la porte. L'indienne entra doucement et l'aperçut affaissée contre le plancher.

—Je t'apporte des nouvelles, dit-elle, sans prendre le temps de respirer.

La jeune femme qui ne l'avait pas entendue entrer bondit sur ses pieds.

Quelques jours auparavant, elle avait été marraine de cette huronne ; elle s'en savait aimée, et son air joyeux calma soudain l'horrible angoisse. Pourtant elle resta muette, la joie l'étouffait.

—C'est au Coteau du Moulin que tout s'est passé, continua la sauvagesse dont les yeux brillaient de plaisir. Les Iroquois s'étaient emparés de la redoute, mais ton mari les en a chassés.... Va, je suis contente, et tu dois l'être aussi, car ton mari est un grand guerrier.

Elisabeth l'écoutait défaillante de bonheur.

Elle saisit les mains de la sauvagesse, et d'une voix que l'émotion rendait méconnaissable :

—Anita, dit-elle, Anita, toi qui viens d'être baptisée, remercie Dieu pour moi.

Ah ! Oui, je le remercie, dit la huronne, mais il faut te chauffer... Tu as l'air d'une fleur gelée.

Et comme il n'y avait plus que des cendres dans l'âtre, elle y mit du bois, battit le briquet et bientôt un feu clair brilla et une douce chaleur se répandit.

—Anita, dit tout à coup Elisabeth, j'entends des coups de fusil. Es-tu bien sûre que les Iroquois soient en fuite ?

—Ils doivent être loin maintenant, répondit-elle avec un bon rire.

Elisabeth étendit des fourrures sur le banc lit placé le long du mur et s'y coucha. Elle se sentait épuisée et tremblait.

Anita alla prendre son manteau accroché à la muraille et l'en couvrit, puis elle s'assit par terre à ses pieds ; et, après l'avoir un peu regardée avec compassion, elle lui dit de sa voix musicale :

—Tu aurais donc bien de la peine si ton mari s'en allait au ciel.

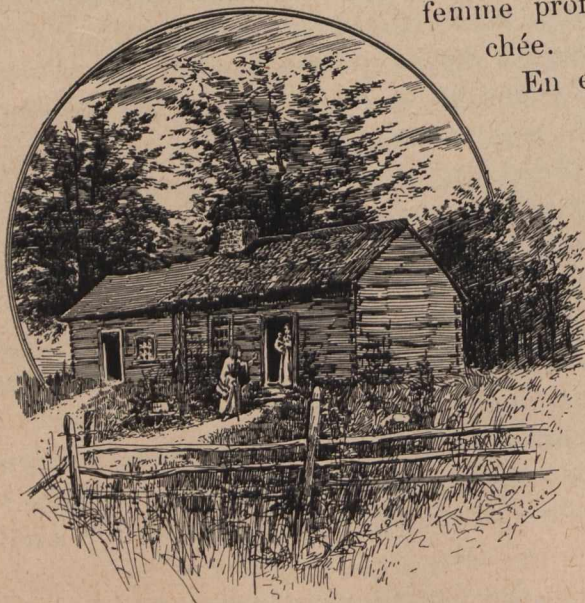
Elisabeth ne répondant rien, elle poursuivit :

—Vois-tu, je ne comprends pas cela. Tu l'aimes, et il serait si bien en paradis.

—Je ne le verrais plus, murmura la jeune femme.

—Oui, mais lui verrait Dieu.... Depuis que j'ai reçu le baptême, depuis que je suis l'enfant de Dieu, je sens toujours en moi comme un désir de mourir pour voir mon Père — et tout en travaillant, tout en marchant, je pense comme le ciel doit être beau.

—C'est que tu as encore toute l'énergie de la grâce de ton baptême, dit la jeune femme profondément touchée.



En elle-même, elle songeait à ce nom de lumière ou d'illumination que l'on donnait au baptême dans la primitive église.

Etait-ce la bonne nouvelle ? l'effet calmant des paroles de l'inno-

cente chrétienne ou un secours qui lui arrivait de l'au-delà invisible, impénétrable ?....

Il lui semblait qu'une main tendre et puissante arrachait de son cœur toutes les racines d'inquiétude et d'angoisse. Une paix céleste l'enveloppait, la pénétrait. Transportée de joie, elle prit sa fillette entre ses bras : et se rappelant comme le major se plaisait aux gazouillements de l'enfant, elle se mit en frais de lui apprendre à dire : "Vive mon brave papa."

Avec quel plaisir elle prépara le souper, avec quel soin elle disposa tout pour que la maison parut agréable ; et quel charme l'amour donnait à tous ces détails.

Cependant la nuit était venue et Lambert Closse n'arrivait pas.

Pour l'apercevoir de plus loin, Elisabeth, oubliant la prudence, avait plusieurs fois dépassé l'enclos. Elle ne pouvait plus se tenir en place. Un frisson de crainte la glaçait parfois jusqu'aux moëlles.

Anita, dit-elle, toi qui entends les moindres bruits de si loin, va donc voir s'il vient.

La sauvagesse sortit ; la tête penchée, elle écouta longtemps, puis elle entra, disant : Il ne vient pas encore.

XXII

Il ne devait jamais revenir.

C'était bien vrai que le héros, à la tête d'une vingtaine de colons, avait repris le moulin, mis l'ennemi en fuite ; mais les Iroquois étaient revenus plusieurs fois à la charge et une balle avait atteint Lambert Closse en plein front.

Pendant que sa femme épiait son retour, il gisait sanglant, inanimé sur la grande table sinistre de l'hôpital. Penché sur lui, le docteur Bouchard lui lavait le visage, et son chien Vaillant lui léchait les mains en gémissant.

—C'est fini, c'est bien fini ; mais la mort a été instantanée... il n'a pas souffert dit enfin le docteur à ceux qui remplissaient la salle et regardaient muets, consternés.

Averti que le major était gravement blessé, Maison-neuve accourait bouleversé, tremblant, mais espérant encore. Il aimait son héroïque compagnon de lutttes et de misères... Il en était presque venu à le croire invul-

néral ; et lorsqu'il l'aperçut le front sanglant, pour toujours immobile, silencieux, un profond sanglot déchira sa poitrine, et se jetant sur le corps déjà glacé, il l'étreignit et pleura comme un enfant. Ceux qui l'entouraient pleuraient aussi : et, comme pour consoler leur chef, ils répétaient :

— Il est mort pour Dieu et pour ses frères — c'était la fin qu'il souhaitait.

— Oui : et Dieu seul peut reconnaître ce que nous lui devons, dit Maisonneuve, commandant à sa douleur et relevant la tête. Vous le savez, c'est lui surtout qui a porté le poids de la lutte... Il a été le défenseur de Ville-Marie, et jamais homme n'eut plus de grandeur d'âme, de noblesse et de courage.

Pour cacher aux Iroquois la terrible perte, Maisonneuve décida que le corps serait exposé à l'hôpital, et que les funérailles se feraient de nuit. Pâle et tremblant, il prit le mousquet du héros, le chargea, et, tout pénétré de douleur, se dirigea vers la maison de la pauvre jeune veuve, où le deuil allait entrer pour jamais.

Sauve Conan.





LES MICROBES ⁽¹⁾

I

NOTRE siècle va finir,
Laisant un bon souvenir :
Des découvertes sans nombre
Ont éclairé maint point sombre,
Et vont mettre au Panthéon
Des savants de grand renom.

2

Les pays sont rapprochés,
Partout sont des débouchés ;

(1) Quelques semaines avant sa mort, arrivée le 6 juillet dernier, l'aimable collaborateur de la REVUE qui signait P. P., M. l'abbé J.-B. Plamondon, nous adressait la boutade poétique que nous publions aujourd'hui.

M. l'abbé Plamondon naquit à l'Ancienne-Lorette et fit ses études au Petit Séminaire de Québec. Reçu avocat, il s'établit à Chicoutimi et se maria. Sa vie de famille fut de courte durée ; ayant perdu sa femme, il entra au Grand Séminaire de Québec, en 1865, et fut fait prêtre en juin 1868. Après avoir été vicaire à Saint-Colomb de Sillery, à la Baie-Saint-Paul et au Cap-Saint-Ignace, il devint curé de l'Île-aux-Grues. Il passa près de quinze ans dans cette île solitaire, soignant avec zèle et intelligence non seulement les âmes de ses paroissiens, mais encore les maladies du corps. Il n'y avait pas de médecin sur cette île complètement isolée pendant une partie de l'année, et M. l'abbé Plamondon s'était appliqué à l'étude de la médecine pour pouvoir soulager l'humanité souffrante de son île. Heureux dans son ermitage, où il était aimé, il y eût volontiers fini ses jours, mais la surdité vint lui rendre le ministère impossible, et il lui fallut céder sa place à un autre. En 1885, il vint se fixer à Saint-Roch de Québec, où il est mort.

Il a employé ses loisirs forcés à faire du bien autour de lui. Sa résidence était le rendez-vous de tous ceux qui avaient besoin d'aide ou de conseils, et rares sont les citoyens de Saint-Roch qui n'en franchissaient souvent le seuil. Aussi sa mort fut un deuil pour tous.

Aimable jusque dans sa correspondance, nous regrettons, nous aussi, ce saint prêtre, malgré qu'il ne nous fût connu que par ses écrits et ses lettres.

LA DIRECTION.

Et sur la terre et sur l'onde,
On peut parcourir le monde,
Et fraterniser partout,
Avec trois points pour atout.

3

Un nouveau monde a surgi,
L'Univers en a rugi!
Auparavant, la puissance
Semblait être à l'opulence,
A la force des plus grands;
Cette erreur a fait son temps.

4

La victoire est aux petits,
Nous disent les érudits;
On ne les voit qu'à la loupe,
Des millions dans ma soupe
Et dans le lait des marmots,
Nous préparent tous les maux!

5

Autrefois, mais bien à tort,
On représentait la Mort
Comme un grand spectre tout blême,
Fauchant tout, la Vertu même;
Mais c'est un microbe, un rien,
Qui nous barre le chemin!

6

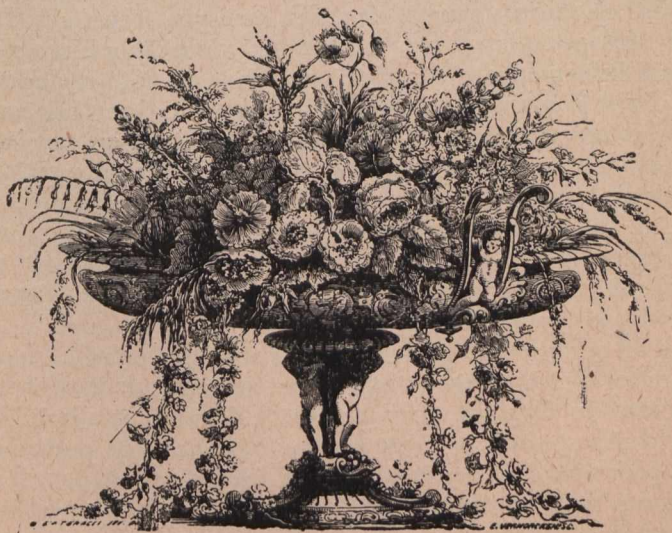
Lorsque Pasteur s'est montré,
L'homme s'est cru délivré:

Les mortels, par la science,
Allaient imposer silence
A ces petits insolents.
Désormais, plus d'aliments.

7

Les *sérums* vont leur chemin,
Sans sauver le genre humain,
Et les petits, qu'on méprise,
Brisent l'orgueil dont se grise
Le larron du Transvaal!
Dieu le veut... ce n'est pas mal.

P. P.



LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

Ce sont nos frères du Canada ; leurs cœurs battent à l'unisson des vôtres. Par-dessus les frontières, tendez-vous la main, et dans un même élan de patriotisme, chantez ensemble l'hymne national : "O Canada, mon pays, mes amours !" — (Le R. P. Desjardins, à Wconssocket, R.-I.)

La célébration de la fête nationale des Canadiens-Français a été marquée, cette année, par un incident qu'il importe de ne pas laisser passer inaperçu. La St-Jean-Baptiste a rapproché les enfants d'une même famille dispersés par les caprices de la fortune, les Canadiens des Etats-Unis et leurs frères du Canada.

Que ce résultat ait pu être atteint, il y a nombre d'années, cela ne fait plus de doute. Mais il aurait fallu alors quelque peu violenter les esprits pour leur faire accepter les faits accomplis. Car on ne peut pas nier que nos frères du Canada n'aient été pour la plupart et pendant de nombreuses années, très mal informés sur ce qui se passait de ce côté-ci de la ligne 45^e. Puis, il y avait ce mépris irréductible dont on couvrait ceux qui étaient forcés de quitter le pays et qu'on persiste encore à plaindre. Cependant, il eût été de meilleure politique de faire alors des efforts sérieux pour enrayer l'émigration. Personne ne l'a fait, et il ne faut plus s'étonner du peu de succès que remportent les apôtres du rapatriement parmi ceux ou les descendants de ceux qui ont pris part à l'exode constant des nôtres depuis un demi-siècle.

Ce n'est pas que le retour au pays manque d'attrait. Loin de là. Les termes chaleureux employés chaque jour par les nôtres à l'adresse du Canada, nous prouvent d'une façon indubitable que le pays est toujours cher au cœur de nos gens, sans qu'on songe cependant à y retourner. D'ailleurs, ce retour, les circonstances ne le permettent pas. On s'est fait à la vie de nos villes, on y a contracté des habitudes, des goûts dont il serait impossible de se défaire. De plus la génération "rapatriable" est disparue et parmi les membres de la génération actuelle il

n'est peut-être pas un Canadien sur mille qui considérerait sérieusement l'idée de se faire colon, le projet d'aller défricher les terres du Lac-St-Jean ou de la Matapédia. Et je ne compte pas l'immense majorité de ceux qui sont nés aux États-Unis et pour qui le rapatriement serait une véritable expatriation.

C'est peut-être cette obstination des nôtres à rester où ils sont qui leur a attiré tant de mauvais traitements de la part de certains écrivains du Canada. Tout dernièrement encore, un membre éminent de la population française de Québec nous représentait, avec une assurance incroyable, comme un tas de dégénérés au double point de vue religieux et national. Ce compatriote, bien intentionné peut-être, a commis à notre détriment une grave injustice et une erreur grossière. S'il a vécu au milieu de nous, comme on veut le faire croire, il sait très bien qu'il n'a pas dit la vérité.

Dans tous les cas la réplique ne s'est pas fait attendre. La *Tribune* de Woonsocket a protesté vigoureusement et quelques autres de ses confrères après elle. De sorte que l'écrivain québécois n'a pas fait autre chose que de produire parmi nos gens un vif ressentiment contre le mépris systématique qu'on veut encore nous faire subir en certains quartiers, un sentiment profond de défiance contre les avances qui pourraient nous venir du pays natal. Du reste, on admettra que ce n'est pas en traitant les Canadiens des États-Unis comme des êtres inférieurs, ce qu'ils ne sont pas, Dieu merci, qu'on les engagera à rentrer au pays, s'ils doivent jamais le faire. Un vieux proverbe dit " qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre." C'est le temps de l'appliquer.

Puisque le rapatriement n'est pas possible, de consentement général, pourquoi ne pas lui donner un substitut servant à la fois les aspirations nationales de tout ce qu'il y a de Canadiens sur le continent américain, et respectant les allégeances jurées? L'influence française est, en somme, le but suprême de nos démonstrations patriotiques, qui ne sont qu'une sorte d'inventaire de nos richesses nationales. Qu'importent les distances qui nous séparent, les allégeances que nous professons? Tous tant que nous sommes, nous appartenons à des contrées où l'idée anglaise domine; s'il nous fallait établir une différence en faveur de quelqu'un, nous serions peut-être forcé d'admettre qu'au point de vue social les Canadiens des États-Unis n'ont rien à envier à leurs congénères du Canada. Les Franco-Américains vivent, grandissent sous l'égide d'un gouvernement

libre, tandis que le sort de leurs frères, avouons-le, dépend trop souvent des caprices de la métropole ou des machinations des politiciens rôtis qu'elle entretient dans son sein.

Quelqu'un a dit que "les plus grandes guerres avaient été, plus d'une fois, causées par une indigestion." Profonde réflexion qui expose dans toute sa mesure la petitesse des hommes, ces nains dont parle Lacordaire, qui croient faire de grandes choses et souffrir beaucoup, mais réflexion qui n'en exprime pas moins avec une brutale franchise la futilité de notre monde. Cependant, c'est tout ce que nous sommes. Tant que tout le monde digérera bien à Westminster, les colonies n'auront pas à se plaindre en exceptant l'Inde, peut-être, qui n'a pas même la force de le faire. Mais survienne un petit dérangement, peut-on prévoir ce qui arrivera?

Et qui sait si, un jour, il ne sera pas réconfortant pour nos compatriotes restés au pays de savoir que par delà la ligne 45e, au sein de la puissante et généreuse nation américaine, il existe un élément puissant, canadien-français d'origine, américain d'allégeance, qui serait prêt à faire pour la liberté ce que ses ancêtres ont déjà fait pour la grande République? Qui sait?

Nous sommes de ceux qui croient à l'émancipation future du Canada, qui, comme un fruit mûr, se détachera de l'arbre britannique où il fut greffé par droit de conquête. Que ce soit là un rêve dont on ne puisse encore entrevoir la réalisation, nous l'admettons. Mais c'est un rêve qu'il faut caresser, qu'il faut conserver à l'égal d'une tradition parce qu'il contient le germe de la liberté nationale. Ah! combien patriotique était l'idée de l'honorable M. Tarte prêchant l'union de tout ce qu'il y a de Français sur le continent, en vue des luttes futures. Cette idée a fait du chemin. Nous la retrouvions, hier, animant les solennités de notre fête patronale, la St-Jean-Baptiste. Canadiens du Canada et Franco-Américains ont fraternisé sincèrement, pour la première fois depuis leur longue et douloureuse séparation. Honneur à ceux qui ont amené ce rapprochement si désiré mais paraissant si peu réalisable! Ceux-là ont bien mérité de la nation.

Puisqu'on ne peut plus réunir les hommes, réunissons les cœurs; prêchons, faisons le rapatriement des âmes! Suivant le conseil que nous donnait, hier, le P. Desjardins, à l'église du Précieux-Sang: "Par-dessus les frontières tendons-nous la main." Nous aurons désormais un point de ralliement: l'idée

française, et nous ne regrettons qu'une chose, c'est qu'on ait mis tant de temps à le reconnaître. Mais combien de temps cela durera-t-il? Ce n'est pas aux Canadiens des Etats-Unis de répondre. Sans doute le patriotisme exubérant d'hier va se ralentir, l'âme canadienne aura l'air de sommeiller, mais qu'on ne s'y trompe pas, ce sommeil ne sera qu'apparent; c'est avec son aide que s'élaborent les grands mouvements dont s'honoré notre histoire; c'est le sommeil de l'enfant qui grandit et dont les cris de joie ne sont qu'une manifestation de la vie qui pousse avec lui.

Dans un article précédent nous avons signalé les progrès accomplis par les Franco-Américains depuis qu'ils ont pris leur place dans la grande République. Nous parlions du travail fait dans l'esprit de ceux qui nous entourent, de ceux-là mêmes qui nous virent arriver avec méfiance. Et nous affirmions qu'avec le temps les préjugés sont disparus, le fanatisme a tourné vers d'autres buts ses attaques passionnées, enfin qu'on nous connaissait mieux. Nous en avons la preuve aujourd'hui dans un article publié à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, par le *Reporter* de Woonsocket, un des plus anciens journaux du Rhode-Island et qui est en outre un des mieux inspirés. Le journaliste américain fait l'éloge raisonné des nôtres et admet que nous avons fait nos preuves. C'est l'œuvre du temps, dira-t-on. Mais c'est le temps qui fait les peuples et c'est à son école qu'il faut aller recueillir les enseignements fournis par le lent travail des élaborations populaires. Nous citons cet article, dont la traduction nous est gracieusement fournie par M. Henri Godfoin, de la *Tribune*.

“ Le jour qui est célébré à Woonsocket avec tant d'éclat, dit le *Reporter*, rappelle à notre esprit la part que les descendants du peuple de la belle France ont prise dans la colonisation et l'expansion de l'Amérique.

“ Dans ces communautés qui ont conservé la belle langue française — une d'elles assez grande pour former une nation — il y en a deux d'une célébrité spéciale: les Français habitant le Dominion du Canada, comprenant, en chiffres ronds, la moitié de la population, et les Créoles de la Louisiane, qui forment un élément d'une influence considérable dans les Etats du Golfe. Le milieu ambiant est radicalement différent, dans le nord et dans le sud — les Canadiens et les Créoles sont aussi différents sous le rapport des idées sociales et industrielles que sous celui

du climat. Mais les meilleures caractéristiques du Français se remarquent chez eux avec quelques légers changements seulement. Le Canadien et le Créole ont dans les veines quelques gouttes d'un sang étranger; mais cette infusion n'influe en rien sur le caractère gaulois.

“ Affabilité dans la vie sociale, force de caractère religieux, profondeur de l'affection familiale, économie, progression industrielle — modifiées, il est vrai, par le climat et l'ancien esclavage africain dans le Sud — voilà les traits qui distinguent le Français. Telles sont les qualités qui rendent le paysan français — la vraie France n'est pas Paris — si viril. C'est le caractère qui fait la force de la République française, qui maintient la seule république vraiment grande que l'on rencontre sur le sol du vieux monde. Cette capacité pour le gouvernement civil autonome qui soutient cette république, quoique ceux qui se trouvent à sa tête soient une minorité de toutes les nuances politiques et sociales, s'est retrouvée partout où la race a été transplantée.

“ Au Canada, le Français est le possesseur, au même titre que le Saxon, d'une nation qui tout en dépendant nominale-ment d'une couronne, est réellement un pouvoir indépendant. Côte à côte et en commun avec l'élément saxon, le plus exclusif et qui n'a confiance qu'en soi-même, il a part égale dans la direction d'un pays qui promet d'être une des plus grandes démocraties du monde, qu'il reste ou non nominale-ment monarchique. La nation canadienne est forte, saine, indépendante de tout, si ce n'est de ce nom, et l'élément français a produit quelques-uns des politiques les plus forts du dix-neuvième siècle. On peut en dire à peu près autant de l'influence dont jouissent les Créoles de la Louisiane.

“ Aussi en jetant un regard vers le Nord et vers le Sud, on reconnaît l'importance de l'invasion amicale et profitable de la Nouvelle-Angleterre par le Dominion, invasion qui se continue depuis 25 ans. Le Canadien, comme le Français, partout, fera bande à part tout en faisant partie d'un autre peuple. Dans certains cas il sera facilement reconnaissable comme élément, et ce qui lui permet d'arriver à ceci, c'est sa connaissance de deux langues. Le langage, la religion, les traditions de son peuple, les traits nationaux, son activité industrielle, serviront toujours à le classer et à faire connaître ses ancêtres. Il prendra volontiers part à la direction honnête et capable d'un gouvernement

populaire ; travaillera dans l'intérêt de la communauté comme le demandent le bon ordre, l'avancement matériel et les raffinements de la vie moderne. Autour de son église, de son foyer, se centralisent ses intérêts, et la communauté où le Canadien occupe la première place, prospérera et sera bénie.

“ Woonsocket, situé dans un des États de la Nouvelle-Angleterre ouverts les premiers à la colonisation, compte déjà dans sa population une majorité considérable canadienne-française de naissance ou d'extraction, et offre un exemple frappant de ce que nous avons dit. Pour en faire l'expérience, il suffit de jeter un coup d'œil sur les jolis cottages que possèdent ceux qui les occupent ou leurs compatriotes plus fortunés, sur les intérieurs luxueux qu'ils possèdent, sur les grandes fabriques établies ici grâce à la supériorité et à l'habileté du travail manuel, à l'application intense et à l'esprit d'initiative de la classe laborieuse du peuple canadien.

“ Sans nous arrêter aux importantes entreprises commerciales dont notre population française est la promotrice et la directrice, nous mentionnerons le respect illimité que la population qui ne parle que l'anglais professe pour ses concitoyens de langue française, car ces derniers n'ont pas seulement placé notre ville au rang enviable qu'elle occupe dans l'armée industrielle, mais aussi dans le monde social, commercial et politique. De sorte que, depuis le plus humble de ses travailleurs, hommes ou femmes, jusqu'à ses vénérés directeurs spirituels et ses concitoyens qui ont occupé les plus hautes positions de confiance en politique, tous méritent d'être honorés, et la population de langue anglaise de Woonsocket peut à bon droit, à l'occasion de cette fête du saint patron du Canada, dire à ses concitoyens français : “ Nous vous honorons et vous estimons, nous vous félicitons de votre passé honorable, de votre présent prospère et de l'avenir plus prospère encore qui attend votre peuple dans tous les États de la Nouvelle-Angleterre.”

Nous ne prétendons pas que ces éloges sont exagérés. Nos frères américains seraient les premiers à nous signaler que nous sommes dans l'erreur et que nous-mêmes nous en sommes venus à nous méconnaître. L'article du *Reporter* est un tableau peint sur le vif, c'est notre portrait dont nous ne pouvons plus nier la ressemblance. D'ailleurs le trop, quoi qu'on dise, nuit rarement et ici il prouve une chose : c'est qu'on nous accorde la place pour laquelle nous avons si vaillamment combattu. Et

l'excès d'éloges qu'on pourrait nous faire aujourd'hui sera une compensation pour les ennuis que nous avons endurés.

Après tout ce qu'on vient de lire, refusera-t-on d'admettre que le moment était bien choisi pour effectuer un rapprochement entre le Canada français et ses enfants d'outre-quarante-cinquième? Depuis des années, depuis le jour où le grand Duvornay fondait le *Patriote* à Burlington, depuis le jour où le premier député français, Joseph Cyr, entra à la législature du Maine en 1846, les Franco-Américains ont travaillé sans relâche à l'édifice de leur influence. Insensibles à la calomnie, fermes devant la persécution, ils ont brisé tous les obstacles et ont prouvé qu'ils étaient dignes d'une considération plus grande. *Pro aris et focis* ils ont passé à travers un demi-siècle de déboires, défendant leur langue, professant leur foi religieuse, faisant la conquête quotidienne de droits méconnus. "Aime Dieu et va ton chemin" était leur devise et ceux qui, de nos jours, ont le plaisir de contempler l'œuvre, sont unanimes à déclarer que cette devise n'a pas connu de défaillance. Après cinquante ans d'émigration nous avons célébré la St-Jean-Baptiste avec un enthousiasme, un patriotisme auxquels le Canada ne peut opposer que des égaux. Frères, que pensez-vous de notre œuvre? "Par-dessus les frontières" refuserez-vous notre étreinte?

Vous connaissez l'histoire des explorateurs de la Californie, l'Eldorado rêvé par Pizarre. Vous savez la course furieuse à la richesse qui, pendant quelques années, poussa les foules avides de bien-être vers les rives de l'océan Pacifique. Dans ce temps-là la famille voyait un de ses membres s'élancer vers le "pays doré" dans l'espoir d'y conquérir, sinon la fortune, du moins l'aisance pour ceux qui restaient. Les explorateurs partis, on n'entendait plus parler d'eux, on les oubliait même quelquefois. Mais quelle joie, vingt-cinq ans plus tard, quand le disparu reparaisait! Et lui était heureux de raconter aux siens ce qu'il avait fait là-bas, de leur dire combien il était digne de leur nom.

L'immigration des Canadiens aux Etats-Unis a été un peu cette course vers l'Eldorado. On partait pour quelques mois, une couple d'années, tout au plus. Mais le retour ne se faisait pas. Au lieu de retourner au pays, on faisait venir ses parents, ses amis et peu à peu la colonie gradissait, se faisait aux coutumes de la nouvelle patrie. L'esprit national, le sentiment re-

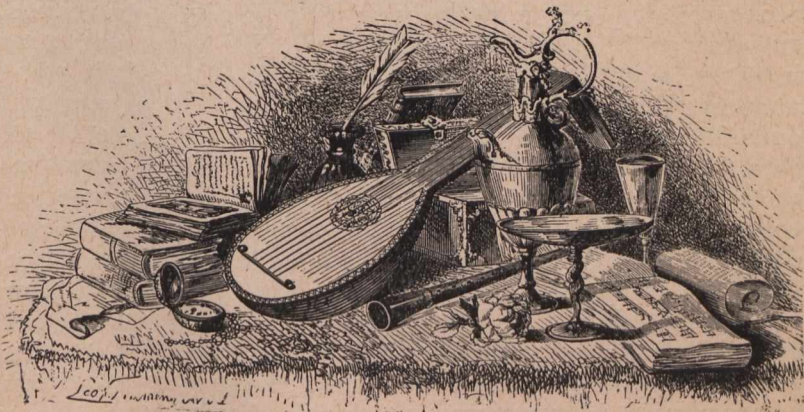
ligieux, conservés dans toute leur intégrité, présidèrent au développement de ce petit peuple qui se greffait sur le grand. On progressa à l'ombre tutélaire du drapeau de la liberté, et aujourd'hui deux millions de Canadiens, Américains par le serment, chantent le "*Star Spangled Banner*."

Mais ces deux millions de Canadiens restés Français par le cœur se présentent aujourd'hui à leurs frères du Canada et leur disent: "Voyez ce que nous avons fait depuis cinquante ans. Voyez nos églises, nos écoles, écoutez l'accent de notre langue et convenez que notre sang est bien le vôtre, que votre foi est bien celle que nous avons apprise à vos côtés.

"Fraternisons. Oublions tous ce qui nous a divisés dans le passé, et travaillons avec ardeur, quels que soient les drapeaux qui nous abritent, à agrandir l'influence française dans cette Amérique du Nord, découverte, colonisée, évangélisée par des Français."

Le rapprochement des Canadiens du Canada et des Franco-Américains est un projet qui mérite de grandir et nous espérons qu'il grandira. Laissons au temps le soin de prouver sa sincérité.

J.-L.-K. Laflamme.



A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

Les événements en Chine.—Dénoncement en vue.—La guerre sud-africaine.—Le parti libéral anglais.—Le recensement de l'Angleterre.—La session française.—La loi scélérate au Sénat.—M. Waldeck-Rousseau et les francs-maçons.—Un garde des sceaux marchand d'alcool.—M. Edouard Drumont.—Le coup d'Etat du *Figaro*.—Jules Lemaître et les socialistes.—Une élection mouvementée à l'Académie.—M. Edmond Rostand et le marquis de Vogüé.—Guillaume II et la France.—Le Pape et son successeur.—Au Canada.

Les événements de Chine ont pris décidément une tournure plus satisfaisante. Le départ de Pékin du maréchal Waldersee a marqué la fin d'une longue période de difficultés et d'inquiétudes, qui, elle-même, avait succédé à une période d'horreurs et de sanglantes hécatombes. Il y a un an, un sombre mystère planait sur la capitale du Céleste Empire; on savait que des scènes tragiques avaient ensanglanté ses rues et ses palais; on tremblait pour les légations européennes; on apprenait tous les jours que dans les provinces des bandes de fanatiques perpétreraient impunément d'épouvantables massacres. Le 21 mai 1900, le corps diplomatique, à Pékin, avait demandé au gouvernement impérial la suppression du mouvement boxer. Le 10 juin l'amiral Seymour partait de Tien-Tsin, avec 2,000 hommes, pour aller délivrer les légations. Ce n'était pas là une force suffisante, et le 26 du même mois, forcé de reculer, il était de retour après avoir perdu beaucoup d'officiers et de soldats. A ce moment, les troupes des différentes puissances, alors réunies à Tien-Tsin, durent défendre le quartier européen contre une attaque furieuse des Chinois, commandés par le général Ma. L'Europe s'aperçut qu'une tâche formidable s'imposait à elle. Elle expédia des troupes. Les Chinois finirent par être battus à Tien-Tsin; et enfin au mois d'août une colonne expéditionnaire fut envoyée pour délivrer Pékin, où les alliés entrèrent le 14 août, après une série de combats meurtriers. L'empereur et le gouvernement chinois s'étaient enfuis. Les légations étaient sauvées, mais réduites à l'état le plus pitoyable.

Seul, le ministre allemand, le baron Von Ketteler, avait été assassiné. Depuis cette époque les troupes européennes ont eu à frapper, dans diverses directions, des coups terribles.

La répression des troubles a pris trop souvent un caractère de sanglantes représailles. Et, pendant ce temps, les diplomates ont poursuivi avec le gouvernement chinois, réfugié dans une province, mais représenté à Pékin par le fameux Li Hung Chang, des négociations pénibles et laborieuses afin d'obtenir la punition des auteurs de massacres, des garanties contre le retour d'aussi tragiques événements, et des indemnités pour les dommages causés aux propriétés et aux personnes, ainsi que pour les frais de la guerre. Cette indemnité va s'élever de \$300,000,000 à \$400,000,000. Tout n'est pas encore terminé, il reste à régler bien des détails, mais on est fixé sur les grandes lignes, et l'on peut espérer que, d'ici à deux ou trois mois, les affaires seront rentrées dans une phase normale.

* * *

Dans le Sud-Africain, on se bat toujours. Il y a eu un an le 5 juin, lord Roberts entra à Prétoria, et l'on croyait que la guerre était à peu près terminée. Et cependant, au bout de douze mois, les commandos boërs tiennent encore la campagne. Le 29 mai, l'un d'entre eux a infligé un sanglant échec au corps du général Dixon. L'engagement a eu lieu à Vlakfontein, près de Krugersdorp, dans le Transvaal. La colonne anglaise comprenait 1450 hommes, et plusieurs canons. Les Boërs assaillirent l'arrière-garde, et enlevèrent deux canons. Ultérieurement, les canons furent repris. Six officiers et cinquante-un soldats anglais ont été tués; six officiers et cent quinze soldats ont été blessés. Trois jours après, Jamestown, dans la colonie du Cap, a capitulé devant un détachement boër, commandé par Kruitinger, après un combat de quatre heures. Les magasins ont été pillés, mais la garnison a été relâchée. Plus récemment encore, un détachement de carabiniers australiens, appartenant à la colonne du général Beaton, a été surpris par les Boërs à Steenkoolspruit; environ deux cents hommes ont été faits prisonniers et deux pom-poms ont été capturés. Ces nouvelles ont naturellement produit une fâcheuse impression à Londres. Cependant, le gouvernement se montre plus déterminé que jamais à poursuivre la guerre jusqu'à ce que la résistance de cette poignée de héros incultes soit domptée. M. Bal-

four a dit récemment, dans la Chambre des Communes, que les rumeurs de négociations avec le Transvaal étaient fausses. Il a ajouté qu'on estime à dix-sept mille le nombre de Boërs qui tiennent la campagne. Cette estimation a été aussitôt traitée d'exagérée. Le correspondant de la *New York Tribune* prétend qu'il ne reste pas plus de cinq mille burghers en armes. Il vient d'adresser à son journal une dépêche optimiste, dans laquelle il soutient que les moyens de résistance de Dewet, Botha, Steyn, Delarey, sont épuisés, et que la fin de la lutte est proche.

En attendant, le gouverneur du Cap, sir Alfred Milner, en congé à Londres, est comblé d'honneurs. Le roi l'a élevé à la pairie, sous le nom de lord Milner, et l'a créé baron de Capetown. On avait dit qu'il ne retournerait pas en Afrique, mais M. Chamberlain a déclaré qu'il irait, après un repos mérité, mettre la dernière main à son œuvre.

* * *

L'opposition libérale continue à être affreusement divisée. M. John Morley a prononcé deux discours, l'un à Montrose, l'autre en Chambre, dans lesquels il a dénoncé sans merci et avec éloquence la guerre sud-africaine, et la politique qui lui a donné naissance. Sir Henry Campbell-Bannermann, lui, se borne à attaquer le gouvernement sur les détails; M. Morley dénonce surtout et avant tout l'impérialisme qui est incarné en M. Chamberlain; et un bon nombre de libéraux, tout en étant anti-ministériels, professent un impérialisme qui se différencie assez vaguement d'avec celui du cabinet. Cette divergence de vues s'est encore manifestée dans un vote récent. M. Lloyd George ayant proposé une motion d'ajournement au sujet du traitement infligé aux enfants boërs, sir Henry Campbell-Bannerman, cette fois, a cru opportun de l'appuyer de concert avec sir William Harcourt, et du très honorable W. Bryce. Mais on a vu une cinquantaine de libéraux, sous la direction du très honorable M. Asquith et de sir Henry Grey, s'abstenir de voter pour ne pas être confondus avec les pro-boërs. Deux cent cinquante-trois voix contre cent trente-quatre, ont repoussé la motion de M. Lloyd George.

* * *

Le rapport préliminaire du recensement anglais contient

beaucoup de renseignements intéressants. La population de la Grande-Bretagne et de l'Irlande est de 41,454,000, ou presque le double de ce qu'elle était en 1821. A cette époque, la population de l'Angleterre seule, constituait un peu plus que la moitié de la population totale du Royaume-Uni. Aujourd'hui, elle en constitue les trois quarts. L'Ecosse et le pays de Galles ont plus que doublé, mais l'Irlande est tombée de 6,801,000 en 1821, à 4,456,000 en 1901. La population de la "Greater London" a exactement doublé en quarante ans; elle est de 6,580,000. Le nombre des femmes dépasse celui des hommes de 1,082,000.

* * *

La rentrée des chambres françaises a eu lieu le 14 mai dernier. Le projet de loi sur les associations adopté par les députés, a été soumis au Sénat. Dès le début, on a pu constater que les groupes ministériels se proposaient d'y mener rondement les choses. La commission sénatoriale chargée d'examiner la loi contenait douze partisans et six adversaires du projet. Elle a empiré sur plusieurs points le texte pourtant suffisamment exécutable que lui avait expédié la Chambre. Puis, le débat général a eu lieu hier; il a été mené au pas de course. Et dès le 14 juin, le Sénat a décidé de passer à la discussion des articles. On peut donc prévoir que la loi scélérate de M. Waldeck-Rousseau sera adoptée définitivement avant les vacances parlementaires. Cette célérité enragée démontre bien qu'une influence occulte préside à l'adoption de ce projet de loi néfaste. La plupart des sénateurs et députés que l'on voit acharnés contre les congrégations sont des membres ou des instruments du Grand-Orient. Il y a quelques semaines, le congrès des Loges maçonniques de l'Est, tenu à Mâcon, a voté l'adresse suivante :

" Les délégués des 65 Loges maçonniques de la région de l'Est, réunis en congrès à Mâcon, auquel assistaient MM. Magnin, sénateur; Dubief, député; Aubien et Crestene, délégués du Grand-Orient de France, envoient au ministère de défense républicaine ses félicitations pour l'œuvre déjà accomplie et l'engagent à persister dans cette voie en faisant voter ensemble le plus tôt possible les lois sur les associations, sur les retraites ouvrières, le monopole de l'enseignement et la *Républicanisation* des administrations."

Cette adresse inspire à la *Vérité française* un article où nous lisons ces lignes :

“ Du reste, les pouvoirs publics ne se cachent plus d'être les auxiliaires et les collaborateurs de la Franc-maçonnerie. Ils avouent leur rôle. Le ministère, recruté en partie dans les Loges, protège et favorise même ouvertement la secte; la Chambre des députés a refusé de la comprendre dans la loi de proscription des associations illicites, et par là elle lui a fait une place privilégiée. M. Waldeck-Rousseau et ses collègues s'empreseront de répondre à l'adresse des soixante-cinq loges maçonniques de l'Est, réunies en congrès à Mâcon. Ils se proclameront fiers, heureux même de ce témoignage de satisfaction, ils y verront la meilleure consécration de leur politique.”

Pendant ce temps la Chambre des députés a assisté à plusieurs débats fort mouvementés. Le ministre de la justice et garde des sceaux, M. Monis, a été l'objet d'une interpellation peu agréable. On lui a reproché de faire le commerce de l'eau-de-vie, en société avec une maison allemande, et d'avoir favorisé indûment cette maison en lui faisant attribuer faussement à l'officiel une médaille d'or que lui avait refusée le jury durant l'exposition de 1900. Plusieurs députés ont fait ressortir l'inconvenance qu'il y a pour un garde des sceaux, d'être en même temps un marchand d'alcool. Le ministre s'est défendu plus ou moins bien des accusations portées contre lui. Mais quant à sa qualité de commerçant, il n'a même pas tenté de la nier. Cette particularité nous semble absolument étonnante. Nous avons toujours cru que le ministre de la justice, en vertu de la tradition parlementaire, sinon d'un texte de loi formel, devait appartenir à la profession légale. Or il est évident que M. Monis ne peut être membre du barreau, puisque les statuts de l'ordre décrètent l'incompatibilité complète de tout négoce avec l'exercice de cette profession. La carrière commerciale est très honorable, sans doute; mais on se fait difficilement à l'idée de voir un marchand d'alcool, chef de la magistrature française. Plusieurs députés ont signalé cette anomalie en termes véhéments.

Un autre débat encore plus violent a été provoqué par la situation de l'Algérie où des fanatiques arabes ont massacré des colons européens, à Margueritte. M. Edouard Drumont, député d'Alger, qui est l'adversaire irréductible des officiers de l'administration, là-bas, a fait une sortie virulente contre le pré-

fet, M. Lutaud. Il a fini par prononcer cette phrase peu suave : " J'ai dit ce qu'il fallait dire : que M. Lutaud était un misérable et un assassin." Sur ce le dialogue suivant s'est engagé entre le président, M. Deschanel, et le député d'Alger :

" M. le président. — Monsieur Drumont, je vous ai déjà, pour cette parole, rappelé à l'ordre avec inscription au procès-verbal. Je regrette que le règlement ne me permette que de vous adresser un avertissement.

" M. Charles Bernard. — Vous allez faire rougir M. le président du conseil comme une tomate! (*On rit.*)

" M. le président. — Monsieur Bernard, je vous rappelle à l'ordre.

" M. Charles Bernard. — Merci.

" M. Edouard Drumont. — J'ai dit que M. Lutaud était un misérable et un assassin; je le maintiens. (*Bruit à gauche.*)

" M. le président. — Je vous rappelle à l'ordre avec inscription au procès-verbal, et je vous invite à ne pas continuer sur ce ton; autrement je serais obligé de consulter la Chambre.

" M. Edouard Drumont. — En tout cas, si la Chambre juge à propos de disjoindre mon interpellation de celle de nos collègues, j'espère qu'elle ne voudra pas la renvoyer à une date trop éloignée, et qu'elle consentira à ce qu'elle soit discutée le plus tôt possible."

A la séance du 14 juin, M. Drumont est revenu à la charge avec son interpellation. Il a traité M. Lutaud d'assassin, et M. Eon, juge d'instruction, de magistrat infâme. Là-dessus, rappel à l'ordre. Mais le directeur de la *Libre-Parole* a maintenu ses expressions, et il a ajouté qu'il était digne d'un gouvernement où siégeaient des hommes aussi peu honorables que MM. de Lanessan et Monis, ministres de la marine et de la justice, de protéger de tels fonctionnaires. Le président demanda à M. Drumont de retirer ses paroles. Il s'y refusa. Alors la Chambre adopta une motion d'exclusion temporaire, et il fut expulsé par les soldats, en criant : " Vive l'armée, à bas les Juifs! "

* * *

En dehors du Parlement, l'un des incidents les plus notables des dernières semaines, a été la crise du *Figaro*. On sait que M. de Villemessant avait fait de ce journal léger et de morale facile un des plus puissants organes de la publicité française. Il

y a quelques années, le *Figaro* tenait la tête des grands journaux de Paris. Sans être très orthodoxe, ni très intransigeant quant aux principes, il figurait parmi les feuilles de conservation sociale, et combattait en voltigeur les lois de persécution et d'ost-racisme. Mais l'affaire Dreyfus fut son écueil. A la mort de Villemessant, M. Magnard avait pris la direction du journal, et, au décès de celui-ci, elle avait été partagée entre MM. A. Périvier et Fernand de Rodays. Or, sous l'influence de ce dernier et d'un groupe de financiers juifs, le *Figaro* donna dans le dreyfusisme, et du dreyfusisme il dégringola dans la complicité et l'apologie des attentats au droit et à la liberté dont le ministère Waldeck-Rousseau s'est rendu coupable depuis deux ans. Pour cette besogne, le *Figaro* nouveau genre avait enrégimenté un écrivain de grand talent, M. Cornély, qu'il avait enlevé au *Gaulois*, en lui offrant de brillants avantages pécuniaires. Cornély avait été jusque-là un écrivain catholique, un adversaire ardent du radicalisme et du socialisme. Pour assurer "le pain de ses vieux jours," il se mit à chanter la palinodie avec une absence de pudeur qui étonna et outragea ses anciens amis. Nous n'entendons pas dire que, passant du blanc au rouge, Cornély soit devenu un jacobin et un sectaire. Mais il est devenu le complaisant, le chercheur d'excuses des jacobins et des sectaires. Il s'est fait une spécialité d'atténuer leurs attentats, de pallier leurs crimes législatifs et administratifs. Et ses habiletés, sa finesse de style n'ont pu le soustraire à la juste appellation de transfuge.

Cependant, il y avait au *Figaro* deux courants, M. de Rodays était dreyfusiste et ministériel; M. Périvier regrettait de voir le journal s'écarter de son ancienne ligne. Et il le regrettait d'autant plus que la situation financière du *Figaro* s'en ressentait lamentablement. Ces dissentiments s'accrochèrent de plus en plus, et l'on pouvait, depuis quelque temps, prévoir une crise. Il y a environ un mois, M. de Rodays donna sa démission, mais M. Périvier se refusa à donner sa démission. Une réunion d'actionnaires fut convoquée pour aviser. Elle devait statuer sur trois points: acceptation de la démission de M. de Rodays, révocation de M. Périvier, nomination d'un gérant provisoire. Mais l'assemblée ne put avoir lieu, faute de quorum. C'est alors que M. Périvier se décida à faire un coup d'État, que le *Matin* rapporte comme suit:

"A la suite de l'avortement de l'assemblée générale des ac-

tionnaires du *Figaro*, à la salle Charras, M. Périvier qui, depuis la démission de M. de Rodays, est en droit de se considérer comme la plus haute autorité dans ce journal, faisait signifier par ministère d'huissier :

“ 1° A M. de Rodays, à son domicile, rue de la Chaussée-d'Antin, qu'étant donné l'état d'anarchie qui régnait au *Figaro*, il croyait utile, pour le bien même de la maison et aussi pour sauvegarder les intérêts des actionnaires, de prendre en main la direction du journal, faisant en même temps valoir ses droits de gérant statutaire resté fidèle à une œuvre abandonnée par son co-gérant. Il faisait savoir en même temps qu'à partir du soir même, il n'y aurait pas d'autre autorité au *Figaro* que la sienne.

“ 2° A M. Marinoni, imprimeur du *Figaro*, qu'à partir du même soir aucune copie autre que celle revêtue de son *visa* ne devrait être acceptée dans les ateliers de composition du journal, et il le pria de vouloir bien donner des ordres pour que ses volontés fussent respectées.

En effet, M. Marinoni avisait bientôt M. Cassigneul, directeur de l'imprimerie du journal, d'avoir à se conformer aux décisions qui lui étaient signifiées et de se mettre exclusivement, pour la confection du numéro du jour, à la disposition de M. Périvier, qui venait de saisir vigoureusement, ayant le bon droit pour lui, les rênes du char du *Figaro*, tant cahoté jusqu'à présent. Le metteur en pages et tout le personnel recevaient des instructions en conséquence.”

M. Périvier, ayant de son côté l'imprimeur, a réussi à contrôler le journal. Il a congédié M. Cornély et l'a remplacé par M. Henri des Houx. Et il a fait paraître en tête du *Figaro* une déclaration dont nous extrayons les lignes suivantes :

“ Je veux que le *Figaro* redevienne ce qu'il était alors sous la direction de ces maîtres journalistes.

“ *Figaro* doit surtout chercher à plaire, à instruire, à amuser. Ce n'est pas un homme de faction. C'est un critique souriant et jovial des travers et des vices, un nouvelliste infatigable, parfois bavard et quelque peu indiscret, mais digne d'être admis dans la confiance et l'intimité de ceux qu'on appelle, au temps de Louis XIV, les honnêtes gens.

“ *Figaro* est frondeur, mais pas méchant. Il rit et il ne veut pas faire pleurer. Encore moins se garde-t-il de la vilaine colère et de la grossière indignation.

“ Il s'occupe de politique juste autant qu'il faut pour être informé et informer ses pratiques. Il n'y apporte aucune humeur farouche. Ce n'est pas un tribun.

“ Il a son parler franc ; il dit leur fait aux sots et aux turbulents. Mais il n'a pas de parti pris. Il demeure toujours un peu sceptique.

“ Seulement, il y a des questions sur lesquelles *Figaro* ne transige pas. Il est patriote, sans faire du patriotisme le monopole d'un parti ou d'une coterie. Il aime son pays et la société au milieu de laquelle il vit, et il les défend contre tous les dangers de dissolution ou de ruine. Il aime aussi les grandes institutions qui sont la force, l'honneur et la protection de la patrie.

“ Il respecte toutes les croyances, et il demande pour elles toutes les libertés. *Figaro*, quoique railleur, prétend être conservateur.

“ Il a une instinctive horreur des persécutions de religion ou de race, des attentats aux droits légitimement acquis, propriété individuelle, capital, fruits du travail et de l'industrie. Il ne croit guère aux chimères du nivellement social et de l'égalité dans l'inertie ou la ruine générale.

“ Mais avant tout et surtout, *Figaro* veut être un gai compagnon, instruit de toutes choses.

“ Tel est notre patron, celui que nous voulons essayer de faire revivre, ou du moins de rajeunir.”

Ce programme, sans être parfait, est certainement meilleur que celui suivi par le *Figaro* depuis deux ans. La question est de savoir si M. Périvier pourra rester maître de la place.

Une nouvelle assemblée d'actionnaires a eu lieu le 11 juin. Elle a décidé d'accepter la démission de M. de Rodays, et de révoquer M. Périvier. Mais celui-ci, prétendant être le vrai représentant de la majorité des actionnaires, s'est maintenu à la direction du journal, et l'affaire devra avoir son dénouement final devant les tribunaux.

* * *

Depuis quelque temps, les bandes socialistes et ministérielles ont adopté la tactique de faire manquer par la violence les réunions publiques convoquées par les honnêtes gens. A St-Etienne, M. Jacques Pion s'est vu en butte aux hurlements d'une horde de forcenés qui l'a empêché de prononcer son discours. A Toulouse, le 2 juin, MM. Cavaignac et Jules Lemaitre,

qui devaient adresser la parole, se sont vus l'objet de violences analogues. M. Cavaignac avait parlé environ dix minutes quand une troupe d'anarchistes, précédés, s'il vous plaît, par un commissaire et des agents de police qui prétendaient maintenir l'ordre, a envahi la salle en faisant un vacarme formidable, en brandissant des armes, et en se portant à des voies de fait. Sur quoi le commissaire de police a déclaré la réunion dissoute. De retour à Paris M. Jules Lemaître a apprécié en ces termes ce triste incident :

“ Le fait important, le voici :

“ La liberté de réunion et la liberté de parole n'existent plus en France.

“ Qui les supprime ? Le gouvernement même, qui a le devoir de les protéger, et que nous payons pour cela.

“ Comment les supprime-t-il ? Par la collaboration avouée de sa police et de quelques-uns de ses fonctionnaires avec les plus crapuleux ennemis de tout ordre social.

“ Il nous a semblé retrouver à Toulouse le même gibier de bagne, les mêmes “ gueules ” que nous avons déjà vues à Lyon. La bande voyage-t-elle de ville en ville, aux frais du ministère de l'intérieur ? Il est possible. . .

“ Il est clair que les incidents de Toulouse se reproduiront partout où la “ Patrie française ” ira porter la parole. La criminelle consigne a été donnée par le président du conseil. Il a juré de nous interdire l'exercice de celui de nos droits qui nous est présentement le plus cher et le plus sacré.

“ Ce droit, nous le revendiquerons et le défendrons de toute notre énergie. Et arrive que pourra.

“ On ne dira toujours pas que le ministère anti-français nous traite comme une quantité négligeable. A défaut de raisons plus sérieuses (et nous n'en manquons pas !) l'idée du frisson désagréable que nous lui donnons suffirait à soutenir nos courages, — en attendant qu'il nous fasse assassiner.”

Et dire que ce sont des soi-disant ennemis de la tyrannie qui veulent ainsi supprimer en France la liberté de la parole !

* * *

Pénétrons dans une sphère plus sereine, et plus calme. Ici encore, nous allons trouver la lutte, mais une lutte pacifique et courtoise. Il s'agit d'élire deux académiciens en remplacement de MM. de Broglie et Henri de Bornier. Pour le fauteuil de l'illustre historien, point de conflit. M. le marquis de

Vogüé est seul sur les rangs, les autres aspirants se sont retirés en sa faveur. Il est donc élu d'emblée. Il n'en va pas de même pour la succession de M. de Bornier. Elle est l'objet d'une compétition ardente. Les candidats en présence, sont MM. Edmond Rostand, Frédéric Masson, et Stephen Liégeard. Rostand, c'est le poète des *Musardises* (1894), c'est l'auteur des *Romanesques* (1894), de la *Princesse lointaine* (1895), de la *Samaritaine* (1896), c'est le triomphateur de *Cyrano de Bergerac* (1897) et de *l'Aiglon* (1900). M. Frédéric Masson est un historien érudit et profondément attachant. On lui doit toute une série de fortes études sur le grand Empereur et le monde au milieu duquel il vécut : *Napoléon et les femmes*, *Joséphine*, etc. M. Stephen Liégeard est un vétéran des lettres. Il est presque septuagénaire. Il a publié plusieurs recueils de vers, les *Abeilles d'Or*, le *Verger d'Isaure*, une très belle description de la *Côte d'Azur*. M. Liégeard a été député sous le second Empire.

Depuis bien des années l'Académie n'a été le théâtre d'un combat aussi prolongé autour d'un fauteuil. Six fois de suite on scrutine, et ce n'est qu'à la sixième fois qu'une majorité absolue est atteinte. Au début de la séance il faut 18 voix pour l'emporter, car 34 académiciens sont présents. Mais M. Paul Deschanel étant parti, après le quatrième tour, pour aller présider la Chambre, la majorité absolue nécessaire pour être élu tombe à 17 voix. Voici un résumé des scrutins :

Premier tour. — MM. Edmond Rostand, 12 voix ; Frédéric Masson, 13 voix ; Stephen Liégeard, 7 voix. Bulletins blancs, 2.

Deuxième tour. — MM. Rostand, 14 voix ; Masson, 15 ; Liégeard, 4. Bulletin blanc, 1.

Troisième tour. — MM. Rostand, 16 voix ; Masson 15 ; Liégeard, 2. Bulletin blanc, 1.

Quatrième tour. — MM. Rostand, 15 voix ; Masson, 15 ; Liégeard, 2. Bulletins blancs, 2.

Cinquième tour. — MM. Rostand, 16 voix ; Masson, 14 ; Liégeard, 1. Bulletins blancs, 2.

Sixième tour. — MM. Rostand, 17 voix (élu) ; Masson, 14. Bulletins blancs, 2.

D'après un journal parisien, voici comment se seraient répartis les votes. Au sixième tour, pour M. Frédéric Masson : MM. Mézières, duc d'Audiffret-Pasquier, Rousse, E. M. de Vogüé, Lavisse, Thureau-Dangin, de Heredia, Anatole France, Costa de Beauregard, comte de Mun, Hanotaux, Guillaume,

Henri Lavedan, Berthelot. Au premier tour, pour M. Rostand: MM. Legouvé, Ollivier, Gaston Boissier, François Coppée, Ludovic Halévy, O. Gréard, comte d'Haussonville, Jules Claretie, Henry Houssaye, Gaston Paris, Paul Hervieu, Emile Faguet. A ces noms, seraient venus s'adjoindre, au sixième tour, ceux de MM. Victorien Sardou, de Freycinet, Jules Lemaitre, André Theuriet, Albert Vandal. Les deux derniers bulletins blancs auraient été ceux du cardinal Perraud et de M. Brunetière. Au premier tour, les tenants de M. Liégeois auraient été MM. Mézières, de Heredia, Paul Deschanel, Audiffret-Pasquier, de Mun et Perraud. Evidemment ce ne sont là que des conjectures, puisque l'on vote au scrutin secret.

M. Rostand était très inquiet au sujet de son élection, à laquelle il tenait énormément. Pendant le scrutin, il stationnait, paraît-il, avec sa femme, dans une voiture, à trois minutes du Palais Mazarin, attendant les nouvelles avec anxiété. Son énervement était tel qu'il a dû garder la chambre plusieurs jours. Une des causes de la forte opposition qu'il a rencontrée était son âge. Il n'a que trente-quatre ans. Les puristes lui reprochaient aussi beaucoup de néologismes et de hardiesses lexicologiques. En somme, M. Rostand n'a pas à se plaindre de son sort: à trente-quatre ans il est riche, célèbre et immortel!

Comme le fait observer le *Gaulois*, il peut se consoler de n'avoir été élu qu'au sixième tour, par dix-sept voix. Victor Hugo, — son maître en définitive — fut encore plus mal partagé.

“ M. Rostand du moins, est élu la première fois qu'il se présente; Hugo ne le fut qu'après quatre essais malheureux.

“ La première fois, le 18 février 1838, l'Académie lui préféra le vaudevilliste Dupaty. La deuxième fois, le 29 décembre 1838, il fut battu par Mignet; le 19 décembre 1839, nouvel échec: après sept tours de scrutin, l'élection fut reportée au 20 février suivant, date à laquelle un *outsider*, Flourens, gagna la course.

“ Enfin, Victor Hugo se présenta pour la cinquième fois le 7 janvier 1841, au fauteuil laissé vacant par la mort de Népomucène Lemercier; il fut élu par 17 voix, le chiffre même de M. Rostand — contre 15 voix données à Ancelot.

“ Notons que Victor Hugo avait commencé par traiter l'Académie de très haut, et qu'il donnait à entendre qu'il ne s'abaisserait jamais jusqu'à mettre le pied dans ce guépier de vieux classiques.”

L'autre académicien élu le 30 mai, M. le marquis de Vogüé, est le cousin de M. le vicomte Melchior de Vogüé, déjà membre de l'Académie.

Chef de la branche aînée de cette famille, alliée aux Villars et aux MacMahon, lisons-nous dans un journal français, il a été ambassadeur à Constantinople en 1871, à Vienne en 1875. La chute du maréchal entraîna sa démission. Son long séjour en Orient n'avait pas été consacré à la seule diplomatie. Ses travaux sur les églises de Terre-Sainte et le temple de Jérusalem, ses études sur l'archéologie et l'épigraphie sémitique le désignèrent, il y a quinze ans, aux suffrages de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Depuis, il a publié d'intéressants ouvrages sur le siècle de Louis XIV et donné à la Société de l'histoire de France la première édition intégrale des *Mémoires de Villars*. Le nom du marquis de Vogüé figure dans les conseils de nombreuses œuvres de charité. Il est président de la Société des agriculteurs de France et du cercle de l'Union artistique.

* * *

L'empereur d'Allemagne a prononcé récemment, au sujet de la France, des paroles qui ont été fort commentées. Après le déjeuner qui a suivi une revue de la deuxième brigade d'infanterie de la garde, — déjeuner auquel assistait le général Bonnal et un autre officier supérieur français, en mission à Berlin, — Guillaume II a porté un toast dans lequel il a parlé des événements de Chine et de l'action commune des troupes européennes. "Les événements de Chine, a-t-il dit, ont amené un fait de la plus haute importance. Une entente s'est faite entre les différentes puissances qui rend possible de conclure la paix et de rappeler les troupes européennes. A cette occasion, j'ai reçu de tous les gouvernements de nombreuses félicitations.

"Aujourd'hui même, j'ai reçu un télégramme de l'empereur de Russie, conçu dans les termes suivants:

"J'exprime à Votre Majesté mes sincères remerciements pour les services rendus en Chine. Le maréchal de Waldersee a rempli avec dignité et habileté une fonction des plus difficiles et ingrates. Je lui témoigne mon entière sympathie."

"Le corps de la garde a reçu aujourd'hui un autre honneur dont il se réjouit grandement. Deux braves officiers français, pour la première fois depuis de longues années, sont venus mêler leurs uniformes aux nôtres; et c'est pour la première fois

aussi que, là-bas, en Extrême-Orient, des soldats français et des soldats allemands ont combattu épaule contre épaule, dans une loyale fraternité d'armes, pour défendre contre un commun ennemi la cause de la civilisation. Je salue cet événement avec la plus vive joie et je bois à la santé des deux braves officiers français ici présents et à celle de la glorieuse armée qu'ils représentent."

Ces paroles sont extrêmement significatives. Il est évident que Guillaume II voudrait voir disparaître la muraille de haine qui sépare la France de l'Allemagne, depuis l'année terrible. Dans ce but, il a multiplié les démarches et prodigué les avances. Réussira-t-il à faire oublier Sedan et l'annexion de l'Alsace-Lorraine? Les tragiques souvenirs de 1870 sont encore bien vivaces. Mais le temps leur a enlevé beaucoup de leur acuité. Gambetta a dit un jour, en parlant de la revanche, "qu'il fallait y penser toujours et n'en parler jamais." Contrairement à son avis, on en a beaucoup parlé; mais y pense-t-on toujours autant en France? Question délicate que nous ne saurions résoudre.

* * *

Un membre du clergé de Paris, M l'abbé Sabatier, a publié il y a quelque temps, une brochure intitulée: *Comment on devient Pape*. Dans cet opuscule, il a jugé à propos de traiter cette question: *Le Pape peut-il nommer son successeur?* Et il s'est prononcé pour l'affirmative. Cette thèse a fait du bruit. La presse hostile ou indifférente s'en est emparée et en a pris occasion pour mettre en circulation toutes sortes de racontars. Un journal a prétendu que c'était Léon XIII lui-même qui aurait fait lancer ce ballon d'essai, pour voir comment l'idée serait accueillie. Il faut avoir un front d'airain pour attribuer au Saint-Père des manœuvres de cette espèce. Un correspondant de l'*Indépendance Belge* a envoyé à ce journal les informations suivantes, qui, — avons-nous besoin de le dire, — sont dénuées de toute autorité.

"Si Léon XIII se décidait à désigner par un acte solennel de son magistère suprême le cardinal qui devrait lui succéder, il ne pourrait le faire que par une bulle secrète qui serait communiquée aux cardinaux dans une des premières réunions après la mort du Pape actuel. C'est ainsi qu'on le fit pour les bulles secrètes de Pie IX, modifiant en certaines parties la procédure

électorale. Les cardinaux se trouveraient dans un très grand embarras. Si, malgré la bulle, ils éliaient un autre, l'élection deviendrait douteuse et les partisans du successeur désigné ne manqueraient pas de s'en prévaloir et d'attirer de leur côté quelques hésitants. A Rome, vous le savez, le système des combinaisons est toujours en vigueur, on sauverait la forme en procédant à un vote dans lequel la majorité des voix serait acquise au candidat de Léon XIII.

"Récemment, dans une réunion d'ecclésiastiques, on discutait l'éventualité de la désignation du futur Pape par Léon XIII. Un des cardinaux les plus en vue dans la curie romaine s'écria: "Qu'on essaye de le faire, on verra si nous oserons défendre nos privilèges!"

"C'était un cri du cœur, une protestation toute spontanée, mais on peut douter avec raison que les cardinaux se trouveraient fort dans l'embarras s'ils voulaient sérieusement s'opposer à la volonté du Pape, au risque de produire dans l'Eglise un schisme toujours fatal et dangereux."

La presse catholique s'est, elle aussi, préoccupée de cette question. Le correspondant romain de la *Vérité française* prétend qu'il a consulté un professeur de droit canon d'une grande école romaine, et il résume ainsi la réponse qu'il a reçue de lui:

"Le professeur m'a dit que, sur le point de savoir si le Pape peut nommer son successeur, il y avait deux opinions: l'une, plus probable, qui convient qu'il peut; l'autre soutenable, qui veut qu'il ne puisse pas. Celle-ci part du principe que cette manière de choisir les papes serait funeste, et que dès lors le Souverain Pontife n'a pas le pouvoir de l'employer, l'autorité lui ayant été donnée pour l'édification et non pour la destruction. Celle-là, infiniment plus solide, considère que, si les papes se sont abstenus de nommer leur successeur, ce n'est point que le pouvoir leur manquât, mais c'est qu'ils craignaient ou de se rendre odieux, ou de se laisser égarer par des sentiments humains: mais que du reste il serait inadmissible que le Pape qui confère chaque jour à des coadjuteurs le droit de succéder à l'évêque qu'ils assistent, n'eût pas à l'égard de son propre siège les prérogatives qu'il ne cesse d'exercer par rapport aux autres.

"Si donc le Pape attribuait par une bulle à un cardinal le droit de lui succéder, et que ce cardinal, du vivant du Pape, acceptât l'offre, on a de la peine à comprendre en vertu de quel raisonnement on se refuserait à le reconnaître pour l'évêque légitime de Rome."

Cependant de hautes autorités se sont élevées contre cette opinion. Un docteur en droit canon a adressé la lettre suivante à la *Vérité française* :

“ Cher monsieur Roussel,

“ Votre aimable et si intéressant correspondant romain, M. Bonnet, dans son article du 20 mai : *Le Pape peut-il désigner son successeur?* annonce, après le *Times*, la publication prochaine d'un mémoire de M. l'abbé Péries sur la question. Le fait est exact. Je tiens cependant à vous dire dès maintenant que je ne partage pas du tout sur ce point les idées de mon excellent ami et confrère, M. l'abbé Sabatier, et que je me propose de démontrer, à la suite de la grande majorité des canonistes, que le Pape ne peut pas *nommer* son successeur.

“ Je vous serais obligé de publier cette lettre, pour faire disparaître l'impression erronée qu'auraient pu recueillir certains lecteurs d'une phrase un peu amphibologique de l'article de M. Bonnet.

“ Veuillez agréer, cher monsieur, la nouvelle assurance de mes religieux et dévoués sentiments.

“ G. PÉRIES,

“ Docteur en droit canonique.”

Un docteur en théologie, M. le chanoine Féret, écrit, dans le même sens :

“ Il sera facile d'établir que les canonistes et les théologiens les plus illustres parmi les plus ultramontains se prononcent pour la négative. Nous n'en citerons que deux.

“ En premier lieu, Fagnani, sur lequel M. l'abbé Sabatier semble vouloir s'appuyer.

“ Ce célèbre canoniste expose l'opinion affirmative et l'opinion négative avec les raisons à l'appui de chacune. A la suite du premier exposé, il écrit :

“ Malgré ces considérations qui ne sauraient faire obstacle (*Sed præmissis minimum obstantibus*), il faut tenir sans la moindre hésitation (*sine trepidatione*) cette conclusion, à savoir que le pape ne peut aucunement élire son successeur et que, s'il le faisait, l'élection serait nulle (*videlicet papa nullatenus potest sibi successorem eligere ac, si eligat, irrita est electio*).”

“ En second lieu, nous avons Pirrhing, canoniste aussi célèbre que Fagnani. Il écrivait quelques années après ce dernier et renvoyait à lui pour le développement de cette thèse qu'il faisait sienne :

“ Il faut répondre que non seulement le droit canonique, mais encore le droit naturel interdit au Pape d'élire de sa propre autorité son successeur.”

Le chanoine Féret publie aussi le décret suivant, porté par Pie IV, pendant le concile de Trente :

“ Nous déclarons et décrétons que le Pontife romain ne peut se nommer un successeur ni s'adjoindre un coadjuteur avec future succession, même du consentement de tous les cardinaux (*etiam de consensu omnium et singulorum cardinalium*), mais que l'élection appartient aux cardinaux librement réunis (*sed electio spectat ad cardinales libere*).”

Ses citations nous semblent bien péremptoires, et paraissent établir très clairement que le Pape ne peut se nommer un successeur. Cette controverse touche à un sujet fort délicat et fort grave. Voilà pourquoi nous avons cru devoir la résumer et l'analyser pour les lecteurs de la REVUE CANADIENNE.

* * *

Au Canada, les événements importants ont été rares depuis quelques semaines. La magistrature de la province de Québec vient de recevoir l'adjonction de trois nouveaux membres. Ce sont les juges Desmarais, Trenholme et Rochon. Les juges Robidoux et Lavergne sont transférés des Trois-Rivières et de Hull à Montréal. M. Desmarais remplace le premier, et M. Rochon, le deuxième. M. Trenholme est nommé pour Montréal.

Le shérif de Québec, l'honorable M. Gagnon, est mort après une courte maladie. Il avait joué un rôle notable dans notre politique provinciale. De 1878 à 1890, il avait représenté le comté de Kamouraska à l'Assemblée Législative; en 1887, il était devenu secrétaire provincial dans le gouvernement de M. Mercier. Il exerçait les fonctions de shérif à Québec, depuis environ onze ans.

La mort a aussi enlevé le vénérable doyen de notre épiscopat, Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Un cri unanime s'est élevé sur sa tombe: c'était un saint! Les plus éminentes vertus brillaient en la personne du regretté prélat. Mgr Decelles, qui était son coadjuteur depuis plusieurs années, sera son digne successeur.

Ths Chapais.

Québec, 20 juin 1901.